FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLÉANS, 13 AVRIL 1861.

UNE DETTE DE JEU.

PAR ADRIEN PAUL.

II—Suite.

Rien ne donne de courage comme les résolutions suprêmes. Peut-être, s'il eût dû continuer à voir Wilhelmine chaque jour, aurait-il encore hésité longtemps à lui dire ce je vous aime si terrible et si doux.

Ah! nous savons bien qu'il suffit parfois d'une seule étincelle pour que toute une ville soit réduite en cendres; nous savons bien qu'il eût été plus sage de partir sans faire cet aveu; mais nous savons aussi que Winckelmann n'avait, à cette époque, que vingt-trois ans, que le sacrifice qu'il venait de s'imposer dénotait déjà une certaine force de caractère, et que, à moins de le vouloir parfait tout de suite, c'était bien le moins qu'il eût la compensation d'un dernier adieu.

Ensuite, ne lui fallait-il pas emporter un souvenir, un ruban, une boucle de cheveux, une fleur fanée, n'importe quoi, pourvu que cela vînt d'elle et qu'il le conservât sur son cœur à l'état d'amulette ou de talisman?

Que le lecteur tenté de rire réfléchisse à sa jeunesse et qu'il se souvienne.

Les mots de Joachim: "Je viens vous dire que je vous aime et que je vais partir des aujourd'hui," Wilhelmine ne répondit rien. Aussi en sommes-nous réduits à supposer, vu l'obscurité, qu'elle se soutenait à peine et que l'émotion l'empêchait de parler.

Joachim vit une échelle sous un hangar, à quelques pas de là.

La prendre, l'appliquer contre le balcon et monter fut l'affaire d'une seconde.

—Wilhelmine, au nom du Joachim,—c'était la première fois qu'il l'appelait ainsi,—dès le premier jour de mon arrivée ici, on le ne devais que passer, je vous ai vue et vous ai aimée.

—Je le sais, murmura la jeune femme, mais si doucement, si doucement, que Winckelmann le devina plutôt qu'il ne l'entendit.

—Le jour de votre mariage, poursuivit-il, lorsque on m'a trouvé inanimé dans le chemin creux, je voulais vous maudire et vous fuir à jamais, mais la force m'a manqué pour l'un comme pour l'autre.

—Je le sais, répéta Wilhelmine, mais cette fois un peu plus intelligiblement que la première.

Le jeune homme reprit:

—J'ai bien une maladie, parce qu'elle servait au moins de prétexte à la prolongation de mon séjour dans ce pays. Je pouvais vivre ici, j'ai désiré y mourir, pensant que vous deviez aller quelquefois au cimetière prier pour le trépassé, si le hasard faisait que votre robe frôlât l'humble croix de ma tombe, j'en éprouverais je ne sais quelle douce commotion.

Wilhelmine ne répondit rien, mais deux larmes brillaient au coin de ses paupières.

—J'ai enduré en silence, poursuivit Joachim, toutes les sourdes rages de vous savoir à un autre. Vingt fois j'ai conçu les idées les plus folles, les espoirs les plus insensés; je voulais me jeter à vos pieds, vous supplier de fuir avec moi.... Mais hélas! je suis désormais la proie du hasard, et je n'aurais pas même d'abri à vous offrir!.... Dieu, qui m'abandonnait, vient heureusement de rentrer en moi. J'ai appris dans les livres et par ma propre expérience que la vie est rude à gravir; il ne faut pas que la première ronce m'accroche au passage. Il serait d'ailleurs indigne de vous et de moi de tromper Archangeli. Je pars donc, et je vous fais mes adieux.

—Oui, oui vaillamment Wilhelmine, partez, car moi aussi je vous aime.... Emportez mes pensées, emportez mon âme, emportez mon cœur.... mais que je garde au moins la conscience de m'être sacrifiée au devoir. Je ne crois plus désormais une seule prière à laquelle vous n'ayez part. Je penserai à vous chaque jour de ma vie. Adieu, ajouta-t-elle tristement en lui tendant la main.

—Adieu, répéta Joachim d'un air désespéré en couvrant de larmes et de baisers la main de Wilhelmine.

Ils restèrent quelque temps sans parler.

On aurait entendu les battements de leur cœur.

Mais tout à coup le pas d'un cheval au grand trot résonna sur la route.

Le docteur revenait il plus tôt qu'il n'avait présumé pouvoir le faire, ce qui eût signifié que, de son côté, le malade auprès duquel il devait passer la nuit avait subi plus vite qu'on ne s'y attendait les effets de la médication.

Quoiqu'il en fut, la prudence ne permettait pas à Winckelmann de rester juché sur son échelle. Il se hâta d'en redescendre, de la remettre en place et de rentrer au Soleil d'or.

Aux premières lueurs du crépuscule, il quittait courageusement Gelnhausen, le sac sur le dos et son bâton de voyage à la main.

Il marcha d'abord pendant l'espace de deux ou trois heures, tout au souvenir de Wilhelmine.

De temps à autre il s'arrêtait et se retournait dans la direction de Gelnhausen, où le ciel lui semblait plus pur et la campagne plus riante. Il portait envie aux paysans qui le croisaient sur la route, et qui se rapprochaient d'elle, alors qu'il était forcé, lui, de s'en éloigner.

Hélas! la vie se passe ainsi à marcher à rebours de ses sympathies, et peut-être que ces mêmes paysans, quittant la famille et le clocher natal, lui portaient une égale envie de ce qu'il allait là d'où ils venaient.

Cependant d'autres soucis plus matériels ne tardèrent pas à s'emparer de lui.

Il s'assit sur le bord de la route, se plongea le front dans les mains, et se prit intrépidement corps à corps avec la réalité.

Or la réalité lui faisait une grimace affreuse. Où aller?

Que allait-il devenir?

Deux mois environ s'étaient écoulés depuis qu'il avait quitté Stendal dans l'intention d'aller à Italie, mais toutes ses ressources se trouvaient épuisées dès le début du voyage.

Winckelmann avait toujours été pauvre, très pauvre même, mais d'une pauvreté honorable et respectée, comme il convient à un maître d'école de village, si humbles que soient le village et le maître d'école.

Ajoutez que sa jeunesse s'était en quelque sorte écoulée dans la familiarité intellectuelle des morts; des philosophes anciens, et que son cœur comme sa science s'en étaient élevés à des hauteurs peu communes.

Quant à subir l'humiliation de retourner à Stendal, et d'y improviser sa réintégration dans la place qu'il avait naguère délaissée, il n'y fallait pas songer davantage.

Un seul parti restait à prendre: c'était de gagner la ville la plus voisine, d'y chercher un modeste emploi qui pourvût aux premiers besoins, et d'aviser ensuite.

Cette résolution avait de plus l'immense avantage d'être d'accord avec son cœur, lequel lui criait de ne pas trop s'éloigner de Wilhelmine.

Joachim s'achemina donc vers Ostelbourg.

III

LE HASARD.

Nous avons laissé Joachim Winckelmann sur la route d'Ostelbourg, où il allait chercher fortune.

Son équipage délabré n'était guère fait pour le recommander aux yeux de ceux qui jugent de l'arbre sur l'écorce. Mais, s'il ne dépendait pas de lui de se former un habit moins sauvage, au moins pouvait-il se défriper un peu, se brosser, se raser et se rendre d'une propreté correcte qui supplée parfois au luxe avec avantage.

A cet effet, avant d'entrer à Ostelbourg, il descendit la berge d'une petite rivière, et s'y, comme il s'était plus tard au cardinal Albani, l'eau n'était pas chaudes, et la perte de temps qu'il lui en coûta, au moins plus qu'il ne lui fallait, ce qu'il n'eût pas en lieu avec les Mançanares.

Déjà Winckelmann avait ouvert son rasoir et se courbait pour se savonner, lorsque de grands éclats retentirent sur la route qui n'était qu'à deux pas de son plat à barbe, c'est-à-dire de la rivière.

Effrayé, il se retourna et vit une chaise de poste lancée au galop, qui s'arrêta soudain lorsqu'elle fut à sa hauteur.

Deux dames épérdues en descendirent et coururent à lui.

C'étaient la mère et la fille. Toutes deux lui saisissaient les bras.

—Malheureux! s'écrièrent-elles, qu'allez-vous faire?

—Ma barbe, reprit naïvement Joachim.

A ce mot, les dames se prirent à rire de grand cœur. Elles avaient tout simplement cru que Winckelmann voulait se couper la gorge.

Pleinement rassurées, elles désirèrent savoir par quel concours de circonstances un jeune homme, dont le langage et les manières étaient distingués, était réduit à faire sa toilette en plein air, près de l'arche d'un pont.

Le pauvre jeune homme raconta son histoire avec grâce et simplicité, il glissa, bien entendu sur les incidents de son séjour à Gelnhausen.

On comprit le reste, et la plus âgée de ses libératrices allongeait déjà la main vers sa bourse, lorsque la plus jeune, à un éclair de fierté qui rayonnait sur le front de Joachim, fit signe à sa mère que ce n'était pas cela qu'il fallait.

C'était une charmante jeune personne, de dix-sept à dix-huit ans, aux yeux......, à la taille......, à la chevelure......

Nous prions le lecteur de choisir lui-même les épithètes qui seront le plus dans ses goûts.

—Vous devez savoir bien des choses! demanda t-elle gentiment à Joachim.

—C'est selon comme on veut l'entendre, reprit le jeune homme, je connais l'Athènes de Périclès et la Rome de Cicéron; j'irais les yeux fermés aux Propylées et au mont Aventin.....

—C'est très-beau cela! reprit la jeune fille.

—Mais je ne sais rien des choses de mon temps, acheva Winckelmann, je le crains bien.

—Oh! vous avez tort de craindre, ajouta la mère. Quand on a tant vécu dans le passé, on doit bien avoir appris un peu, ce qui n'est peut-être, à vivre dans le présent. Tenez, je suis sûre que notre rencontre va vous porter bonheur.

Sur un mot de sa mère, la jeune fille tira de sa poche un joli petit portefeuille doré sur toutes les tranches et parfumé comme on sachet, elle en arracha un feuillet sur lequel elle écrivit rapidement quelques lignes au crayon.

—Vous allez à Ostelbourg, n'est-ce pas? demanda-t-elle.

—J'aime à la grâce de Dieu, reprit Joachim.

—C'est la meilleure façon de voyager, dit la mère.

—Le malheur est que nous partions, reprit la jeune fille; mais voici la nous sommes recommandé de vive voix. Mais il n'importe, vous remettrez ceci à son adresse. M. Speroni est un galant homme qui s'emploiera pour vous de grand cœur. C'est de plus un savant comme vous, et il sera charmé de trouver avec qui causer de la Grèce et de Rome. Et puis, ajouta l'aimable fille en souriant, il est mon fiancé, et je voudrais bien voir qu'il m'obéit pas, lorsque je commande.

Joachim voulut répondre, mais il ne trouvait rien. D'ailleurs son émotion était visible, et répondait plus éloquemment que n'eût fait sa voix.

La jeune fille et sa mère remontèrent en voiture, le postillon fit claquer son fouet, et les chevaux partirent en secouant leurs grelots.

Joachim était resté immobile, les yeux tournés du côté de la voiture qui s'éloignait.

Sa gracieuse protectrice, penchée par la portière, agitait de loin son mouchoir en signe d'espérance et d'adieu.

Winckelmann fut, un quart d'heure après, son entrée à Ostelbourg.

IV

TRAIT D'UNION.

Comme nous n'avons pas la prétention d'écrire la vie tout entière de Winckelmann, et que nous nous bornons à développer l'épisode auquel se rattache sa mort violente et prématurée, le lecteur voudra bien nous permettre de courir vers ce qui précède donnée un simple prologue et de sauter d'un trait de plume par-dessus vingt-sept ans.

Mentionnons rien, n'est-ce pas?

La recommandation de la jeune fille a porté ses fruits. M. Speroni a accueilli à bras ouverts le jeune voyageur; il l'a amené à Rome, et recommandé au cardinal Albani, lequel l'a nommé inspecteur de sa collection d'antiques.

Livré alors aux travaux parfaitement adaptés à sa nature et à ses goûts, Winckelmann a bientôt pris rang parmi les hommes les plus illustres de son temps.

Il a successivement publié l'Histoire de l'art chez les anciens; Lectures sur Herculanum, Réflexions sur l'imitation des ouvrages dans la peinture et dans la sculpture, etc.

Si bien que lorsque nous le retrouvons, en 1768, après vingt-sept ans, il est président des antiquités à Rome, bibliothécaire du Vatican, et vient de partir pour voyager en Allemagne en compagnie du sculpteur Cavaceppi.

Il a traversé rapidement Lorette, Bologne, Venise, et il s'est dirigé sur Vérone où il se propose de séjourner quelques temps.

C'est à Vérone que résida de premièrement protection, devenue Mme Speroni, la fausse de sa fortune, le premier jalon de sa gloire.

Il n'a jamais eu occasion de la revoir, depuis le jour où nous l'avons vu quitter Wilhelmine et faire son entrée à Ostelbourg, rasé de frais avec l'eau de la rivière, mais dans le modeste équipage que vous savez.

Or, on comprend les liens de reconnaissance qui l'attachent à cette famille. De là l'ardent désir de la lui témoigner enfin de vive voix et de passer quelques jours avec elle.

V

VINGT-SEPT ANS APRÈS.

Pendant que Winckelmann arrive et s'installe à Vérone, nous prierons le lecteur d'entrer avec nous à la villa Pollo, située au nord du territoire de Mantoue.

Nous y avons affaire, et c'est du reste, comme on le verra plus tard, une faveur très grande que de la pouvoir visiter.

La Villa Pollo n'était pas une de ces maisons de campagne coquettes, vernies, bourgeoises, où s'amalgament sur vingt pieds carrés tous les ordres d'architecture possibles et impossibles.

Rien de lugubre et d'abandonné comme l'extérieur de ce château; rien de plus triste et de plus dévasté. On y arrivait par une haute et large porte de chêne, encadrée par des assises et un lourd entablement de pierres noircies, dégradées par le temps et sur lesquelles poussaient à plaisir tous les rejetons de l'immense famille des pariétaires. De chaque côté de cette porte vermoulue s'étendait une grille de fer rouillée, derrière laquelle on avait établi une sorte de palissade en planches grossières, destinée sans doute à supprimer le regard curieux des passants.

La cour d'honneur, peu digne de ce nom, témoignait de l'incurie du propriétaire. A l'exception de deux sentiers, dont l'un conduisait chez le concierge et l'autre au vestibule de l'habitation, cette cour, quoique pavée, était couverte d'une espèce de gazon sauvage.

Enfin, pour compléter ce tableau de désolation et de ruine, le toit se dégradait en plusieurs endroits; les cheminées, à moitié renversées, se donnaient des airs de tours de Pise, les murailles se lézardaient en tous sens, et la plupart des volets, séparés de leurs gonds, pendaient çà et là le long des fenêtres muettes, dépourvues de rideaux, de jeunes filles qui regardent ou de vieillards qui s'accoudent.

Seulement, l'architecture était du goût le plus sévère, du style le plus pur, et nous défions que jamais antiquaire pût tomber en extase devant plus bel écrin de chapiteaux et de colonnades.

Le marquis Manfrède-Pollo, à qui appartenait ce manoir, était un descendant de ces magnifiques seigneurs qui s'opposèrent longtemps, à Gênes, à la dictature des Doria, et qui, bannis enfin de la république, durent transporter ailleurs leurs trésors et leur influence, influence de peu de durée, car bientôt la domination étrangère pesa sur toute l'Italie, la vie patricienne cessa tout à coup, et les nobles de vieille souche, trop fiers pour ramper à la cour du maître, n'eurent plus qu'à végéter dans leurs palais.

C'est à dater de cette époque que le jeu était devenu la passion dominante des Italiens. Il faut une soupape quelconque à l'activité comprimée; faute d'avoir de grandes choses à faire, on a recours aux sensations véhémentes qui font tout oublier. Alors les insouciants choisissent ce qui énerve, et s'abandonnent à l'amour facile; les natures vigoureuses demandent aux frénésies du jeu le simulacre des luttes et des batailles perdues ou gagnées.

La famille Pollo était une famille de joueurs. Toujours malheureuse, cette race antique comme celle des Atrides, semblait marquée d'une tache originelle. La passion du père passait dans le sang du fils.

En 1768, à l'époque des événements que nous allons retracer, il ne restait de l'ancienne famille des Pollo que deux rejetons: le marquis Manfrède, vieillard plus que sexagénaire, et son fils Cinelli, jeune seigneur de vingt cinq ans.

Cependant, soit que leur fortune, jadis immense et aux trois quarts engloutie, ne fût plus un aliment proportionné à la passion dont leur race avait été dévorée, soit que leur sang, s'éloignant de sa source et plus attiédi, leur eût permis de jeter un regard d'effroi sur le passé et de renier à jamais le terrible legs de leurs ancêtres, à Manfrède et à Cinelli paraissait s'être brisée la longue chaîne des coupables folies qui avait quelque peu terni leur blason.

Il est vrai que, dans sa jeunesse, le marquis Manfrède s'était précipité dans un affreux tourbillon. Sans cesse penché sur les tables où roulaient des fleuves d'or, toujours perdant, toujours en délire, toujours furieux, peut-être allait-il terminer sa vie par un suicide ou pousser le désordre plus loin que pas un de ses aïeux, lorsque la mort subite de son père, survenue en pays étranger, l'avait tout à coup rappelé à ses devoirs, en lui faisant faire sur lui-même un retour sincère.

Dès lors, à l'étonnement de tous, et comme il arrive souvent à certaines natures ardentes d'aller d'un extrême à l'autre, l'homme naguère dissipé se séquestra complètement du monde, calme qui avait raillé la science se livra désormais aux études solitaires, et le prodigue se fit avare.

Il réforma son train de maison, vendit ses équipages, aliéna ses propriétés pour payer ses dettes, et ne conserva que cette villa que nous connaissons. C'était la terre de famille: il semblait y tenir encore.

Une vieille gouvernante et son mari, à la fois intendant et concierge, étaient ses seuls domestiques. D'humeur mesquine, il avait fini par se retrancher peu à peu, d'abord le superflu, puis une portion du nécessaire.

Le peuple n'aime pas les avares: aussi les Mantouans de la campagne n'épargnaient-ils pas le reproche:

"Il entasse sequins sur sequins, disaient-ils. Il ne donnerait pas aux pauvres un baiocchetto: le soir, même jusqu'au diable, il rôde comme un spectre autour de sa villa, près de tuer quiconque serait assez téméraire pour en approcher. Mieux vaudrait encore lorsqu'il était diable, avant de se faire ermite."

Et Dieu sait les immenses richesses, toutes enfouies, bien entendu, dont le gratifiaient les bruits populaires! Avec cela que le concierge Mathieu, toujours entre trois ou quatre vins, racontait à ce propos des choses merveilleuses.

Ces richesses étaient, selon lui, cachées sous les dalles d'un pavillon isolé où se trouvaient rassemblés les tableaux, les statues, les armures et les antiques d'une vieille galerie menaçant ruine. C'était là que le vieillard se rendait chaque nuit, et que, sous prétexte de son admiration pour les arts, il pesait ses diamans, retournait son or et fondait en lingots l'argenterie de famille.

[A continuer]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Revue de la Semaine.

Vendredi soir, 11 avril 1861.

La demande de coton a été assez bonne à l'ouverture pour toutes les qualités de coton, à 12¼ @ 13 cts le middling.—Il y a eu moins de mouvement dans la suite à des prix très pleins.—La demande de mélasse n'a été que modérée avec des prix antérieurs. La farine a été peu cherchée à ces hauteurs.—Aucun changement important ne s'est opéré dans le cours.—Le change n'a pas varié et le fret a été plus facile.

VENTES DE COTON.—Samedi, 12000 balles; lundi, 2,500; mardi, 1,900; mercredi, 2,200; jeudi, 1,500, et aujourd'hui, 1,200. Total, 112,050 balles.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	8½ @ 9
Ordinaire	10 @ 10½
Bon ordinaire	10 @ 10½
Low Middling	11½ @ 11¾
Middling	12 @ 12¼
Good Middling	nominal.
Middling Fair	nominal.
Fair	nominal.
Good Fair	nominal.
Good & Fine	nominal.

TABAC.—Nous avons à constater une assez bonne demande. Les ventes comprennent comme suit: samedi, 2 et 3 boucauts; lundi, 245 dont 4 et 241 ont; mardi, 80; mercredi, 6 et 17; jeudi 18, 40, 11 et 100, à des conditions particulières.

Factory Lugs	3 @ 4
Plants do	8½ @ 5
Feuille, inférieure à commun	5½ @ 6
Fair	7 @ 7½
Fine	8 @ 8½
Choix, heavy & light	9 @

SUCRE.—Approvisionnement libéral. Les ventes s'élèvent à environ 3,610 boucauts.

Inférieur	2 @ 3½
Commun à good com	3 @ 3¾
Fair à Fully Fair	5 @ 6
Prime et choix	6 @ 6½
Choix et centrifuge	6 @ 7½

MÉLASSE.—4,100 barils à des prix pleins 11 @ 2 cts; ordinaire à fair; 22 @ 24 cts la fermentée et 25 @ 26 cts la prime. Ces prix sont ceux de la clôture, 400 demi barils à 28 cts la fermentée.

FARINE.—Approvisionnement plus fort. Les transactions de la semaine comprennent 5,000 barils à $4 80 @ $5 à la superfine, $6 @ $6 25 l'ultrarieure, et $7 25 @ $7 50 l'extra de bonne qualité à choix.

MAIS.—Bonne demande aux mêmes prix. Environ 41,000 sacs à 55 @ 58 cts le mélangé, le jaune, le blanc et le mélangé blanc, et 58 @ 60 cts le boisseau du blanc prime.

BLÉ.—250 sacs, à $1 50 le blanc et $1 12½ le rouge.

AVOINE.—Les prix n'ont guère varié. Environ 7,000 sacs de St-Louis à 35 @ 37 cts le boisseau de prime.

SON.—Environ 5000 sacs à 75 @ 80 cts les 100 livres.

FOIN.—Environ 3000 balles de l'Ouest à $22 @ $23 50 le tonneau.

GRAISSE.—Faible approvisionnement. Quelques petits lots aux prix antérieurs.

PORC.—Environ 600 barils à $18 @ $18 25 le baril de mess, et $12 50 les rumps. Le mess s'est détaillé à $18 25 le baril.

BACON.—400 boucauts, à 7¾ @ 7⅞ c. les épaules 10 @ 10¼ c. les plate-côtes ribbed, et 11¼ @ 12 cts les démesurés.

BŒUF.—Quelques petits lots à $12 50 @ $15 le baril pour le mess et les marques de choix. Il y avait dans les entrepôts, le 1er du courant 1861 tierçons et 1580 barils.

BEURRE ET FROMAGE.—Le beurre de l'Ouest se vend lentement à 11 @ 13 cts, et 15 cts pour l'ordinaire à choix.—Le fromage vaut 7 @ 8 cts la livre.

WHISKY.—Marché calme. 100 barils à 19 cts le rectifié et 21 @ 21 cts le raw.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE.—Toile Kentucky. 14 @ 15 cts la hand loom à power loom de la meilleure qualité. Toile de l'Inde, calme. Environ 180 balles à 11¼ cts comptant, et vers la fin de la semaine 650 à 11 cts comptant.—Corde d'emballage, 7¾ @ 7⅞ la hand spun et 8¼ @ 8½ cts la machine made. Les transactions comprennent 4000 rouleaux, à des conditions particulières.

SACS EN PITRE.—Faible mouvement. Environ 150 balles de sacs épais à 14 cts. De légers peuvent être cotés à 11 @ 12 cts avec marque à £8¼, à 10¼ cts.—Le stock, le jour du courant, était de 1500 balles.

CHANDELLES.—Light weight, 17 cts; full weight, 19 cts, 100 caisses à ces prix.

CAFÉ.—Les ventes de la semaine, 7423 sacs. Le stock sur place est de 10,755 sacs. Prix: 10½ @ 13¼ c. l'ordinaire à good fair et prime.

RIZ.—Environ 100 tierçons de la Caroline (attendus) à 3½, à 4½ cts la livre.

SUIF.—La dernière vente annoncée (100 tierçons) a eu lieu à 10 cts le prime fait en ville.

CHAUX.—La Thomaston s'est détaillé à $2 50 le baril. Alabama $2 50.

HUILE DE GRAISSE.—$1 @ $1 10 le gallon de Winter stained de bonne qualité à choix prépare pour l'hiver. 100 barils à $1, 10.

HUILE DE GRAINES DE COTON.—La clarifiée s'est détaillée à 60 @ 70 cts le gallon.

HUILE POUR MACHINES.—L'huile de la Compagnie de Bonté se vend 75 cts pour les machines, 55 cts pour les paraffine et les points, et 20 cts le gallon pour le gaz.

ALCOOL.—45 @ 50 cts le gallon.

PEAUX.—Attakapas, 15½ @ 16¾ cts; sèches, salée et Mexicain, Fauf. 16½ @ 17¼ les lourds et les légères.

RÉSINE.—$10 @ 15 la commune, $4 15 le No 1 cow, et $1 25 le baril de No 1 choix.

FRET.—Il y en a eu de mouvement sur le marché. Quatre navires ont été affrétés pour le Havre à ½ c. le coton; un pour Liverpool à ½ d. 1 à ½ à la farine et deux à 12 d pour le maïs, et aussi deux pour l'Europe à des conditions particulières.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 12 avril 1861.

Reçu pendant la semaine finissant ce soir, 436 bœufs de l'Ouest, 402 bœufs du Texas, 571 porcs, 759 moutons, 49 vaches laitières et 101 veaux. A vendre sur place ce soir, 125 bœufs de l'Ouest, 171 bœufs du Texas, 256 vaches laitières. Nous cotons:

Bœufs de l'Ouest, par 100 liv., 1re qualité	7	00	@	9 00
do de Texas, par tête, 1re qualité	18	00	@	30 00
do	15	00	@	20 00
Veaux	4	00	@	10 00
Moutons 1re qualité	3	00	@	4 00
Inférieurs	2	00	@	2 75
Porcs (de l'Ouest) par 100 livres	7	00	@	8 00
Vaches laitières, par tête, de 1re qualité	45	00	@	75 00

Aux pharmaciens, confiseurs, &c., &c.

500 livres essence de citron; 100 livres essence de bergamotte, 200 onces essence de roses, 30 barils soude carbonatée, 40 caisses eau de fleur d'oranger, 10 livres piment première qualité, 10 boîtes manne, 40 caisses gomme arabique, 120 sacs graine de lin, 100 barils graines des Canaries. A vendre par FIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Anthea, de Bordeaux: 200 barriques VIN POUR FAMILLE [illegible].

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expéditions hier.

Navire Kirsopp, Golding, Havane; Bark ... [illegible]; Steamer ... Lutton, Tabasco; ... Reuben, Bordeaux; Pelican, Williams, Havre; Levi Woodbury, Feeks, Havre; Commodore, Oliver, Bordeaux; Goelette Felicia, Pearce, Pensacola; Pelican, de Mobile, Mobile; Sarah Bladen, Canto, Mobile; ... ; A Townsend, Townsend, Galveston; Olive, Johnson, Pensacola; Steamer T G McGill, Robbins, St Louis; Grey Eagle, Taylor, St Louis; Falls City, Switzer, St Louis.

Arrivés hier.

Steamship Tennessee, Forbes, Vera-Cruz; Steamship Florida, Nelson, Apalachicola; Goelette Celtic, Davidson, Mobile; C W Seabury, Burns, Fish River; Virginia Joh, Kornbeck, Fish River; J C Gwin, Baker, Mo.

☞ Pour les bateaux, voir l'anglais.

Au bas du fleuve.

Navire Robert Cushman, Otis, Liverpool; Houghton, Stanwood, Fleetwood; Queen of the West, Brady, Mobile; Zenobia, du Havre; Gen Taylor, de Boston; Industriel, Laanega, Malaga.

Steamboats partant aujourd'hui.

RIVIÈRES:

Attakapas—Picayune No 3, Broad	5	P M
Opelousas—Anna Perrett, Cappe	5	P M
Riv Rouge—Rapides, Dowty	5	P M
Riv Rouge—Grand Duke, Applegate	5	P M
Riv Rouge—De Soto, Beard	5	P M
Riv Rouge—B L Hodge, Marshall	5	P M
Fort Adams—Golden Age, Webling	5	P M
Riv Ouachita—Era No 7, Moore	5	P M
Riv Ouachita—Newsboy, Walker	5	P M
Riv Ouachita—J F Pargoud, Tobin	5	P M
Bas du fleuve—Empire Parish, Grant	10	A M
Lafourche—Lafourche, Dugas	5	P M
Riv Arkansas—35th Parallel, Chapman	5	P M
do —Judge Fletcher, Smith	5	P M
do —Arkansas, Perry	5	P M
do —Lady Walton, Thurston	5	P M
Riv Bœuf—Sallie Miller	5	P M
Riv Yazoo—Col Judson, Ford	5	P M
Louisville—Louisville, Hollcroft	5	P M
Cincinnati—A O Taylor, Collier	5	P M
Memphis—New Uncle Sam, Irwin	5	P M

BASSIN NEUF:

Riv Pearl—Robt Watson, Pierce .... Mid

RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN:

Mobile—Bateau de la malle	10½	A M
Covington—Arrow, Hoffman	10¼	A M
Ocean Springs—Creole, Walker	3¼	P M

POUR LES ATTAKAPAS.—Le bateau à vapeur, extrêmement léger, PICAYUNE No 3, capitaine H. H. Broad, partira positivement à 5 heures, ce soir, pour les Attakapas. On trouvera M. George Dove Jr, au bureau.

POUR LA RIVIÈRE ROUGE.—Le RAPIDES—Ce magnifique paquebot régulier part pour Grand Ecore, Natchitoches et tous les ports intermédiaires sur la dite rivière, à 5 heures précises, cette après-midi. Le capitaine bien connu, John C. Dowty le commande, et l'affable M. C. J. Barstow, dirige les affaires financières.

LE GRAND DUKE—Pour Shreveport, ce soir, à 5 heures, ce bateau neuf et marcheur, prendra son vol pour tous les points sur la rivière Rouge, commandé par le capitaine Sami Applegate avec F. V. Cellos pour commis. Les passagers sont priés de visiter le GRAND DUKE avant de dépenser leur argent ailleurs.

POUR OPELOUSAS.—Le beau et rapide bateau ANNA PERRETT, capitaine Jane Cappe, partira positivement à 5 heures cette après-midi pour toutes les parties sur l'Atchafalaya, et prendra du fret et des passagers pour Old River, Simmesport et les points intermédiaires. Nous recommandons ce bateau à nos hommes d'affaires et à nos lecteurs.

POUR SHREVEPORT, LE DE SOTO—Ce soir, à 5 heures précises, le paquebot régulier DE SOTO partira pour tous les points sur la Rivière Rouge sous le commandement du capitaine H. H. Beard. Le capitaine George R. Kemer, bien connu pour son affabilité dirige les affaires du bureau. Nous recommandons le De Soto à nos hommes d'affaires et aux passagers.

Galveston et la Baie de Matagorda

Jour de départ, DIMANCHE 14 avril, à 8 h. A. M.

LIGNE DE LA MALLE DES ÉTATS-UNIS entre la Nouvelle-Orléans et le Texas.—Pour Galveston et la baie de Matagorda.—L'excellent steamship MEXICO, doublé et chevillé en cuivre, commandant W. H. Talbot, partira comme ci-dessus, emportant les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage (beaux emménagements) s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, directeur, No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira tous les jeudis et dimanches pour les ports indiqués plus haut.

N. B. Le fret pour Lavaca sera délivré au wharf à Port Lavaca, au taux de 55 cts par baril et libre de frais d'allège. 11av

Pour Key West et les ports de la Floride.

Partant DIMANCHE 14 avril, à 8 heures A. M. LIGNE DE LA MALLE DES ÉTATS-UNIS.

Pour Key West et les ports de la Floride, via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys et Tampa Bay.—L'excellent steamship GALVESTON, doublé et chevillé en cuivre, commandant W. Hutchins, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, directeur, 57 rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège payés par le steamer, mais aux risques des consignataires.

Le fret pour les ports de la Floride doit être payé en monnaie courante à la Nouvelle-Orléans. 6avril

Vera-Cruz.

Jour de départ, LUNDI 15 avril, à 8 heures du matin.

POUR VERA CRUZ—Ligne de la malle des États-Unis.—L'excellent steamship doublé en fer TENNESSEE, commandant Thomas Forbes, partira ainsi qu'il est dit plus haut, emportant régulièrement la malle des États-Unis. Pour fret ou passage (ayant de beaux emménagements pour les passagers de la cabine et du pont), s'adresser à I. C. HARRIS, directeur, No 57, rue du Camp.

☞ Le Tennessee partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement le 1er et le 15 pour Vera Cruz, partant du dernier port le 7 et le 21. 1avril

Pour la Havane directement.

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les 8 et 22 de chaque mois, portant la malle des États-Unis, l'excellent steamship HABANA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. B. McConnell, partira de son wharf au pied de la rue St-Joseph. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à PUIG BROTHERS, No 57 rue de la Douane. 1er jan—1 an

POUR LA HAVANE, directement

Départ de la Nlle-Orléans, le 13 et le 29, à 8 heures A. M.; départ de la Havane, le 6 et le 24, à 4 heures P. M., de chaque mois.

POUR LA HAVANE, directement—Le beau steamship GENL MIRAMON, commandé J. K. Caughlin, partira de son wharf au pied de la rue St Joseph, Premier District, avec les malles des Etats Unis et les passagers. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à J. ACEBO, ou à A. COSTA, Rue de la Douane, No 14. 7fév—

POUR LE HAVRE.

Départ du 15 au 20 avril.

LE navire NUREMBERG, fin voilier et de 1re classe, capt. Schneidau, partira du 15 au 20 avril. Pour passage (excellents emménagements), chambres et nourriture, s'adresser à bord, poteau 29, 3me District, ou à BAXTER, LOVELL & Co. 9 mars

AMUSEMENTS.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Samedi, 13 avril 1861.

RIGOLETTO,

Grand opéra en 4 actes, de Verdi.

Dimanche, 14 avril.—Bénéfice de M. Jally.

LES COSAQUES,

Drame en 5 actes et 8 tableaux.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Samedi soir, 13 avril.

Bénéfice de M. GEORGE JORDAN—JOHN BULL, comédie—L'ANDALOUSE, danse par Mlle Francis—THE MAID OF MUNSTER.

Académie de Musique,

Rue St-Charles.

Succès immense de HELLER,

Merveilles de Magie et de Musique.

TOUS LES SOIRS de cette semaine.

Mlle MARY BERTRAM chante des romances choisies.

La Seconde Vue de Heller—La peine suprême ou réparition extraordinaire du célèbre magicien.

Samedi—Dernière représentation de jour du célèbre magicien, à midi.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Samedi, 13 avril 1861.

Bals Parés et Masqués

A L'INSTAR DES BALS DU GRAND OPÉRA DE PARIS

Prix d'entrée—pour un cavalier.........$2 50

☞ Aucune dame ne sera admise sans cavalier.

Les portes s'ouvriront à 11 heures précises.

Grand Bal Militaire,

Donné par la 4me Compagnie du Bataillon d'Artillerie.

UN grand bal paré et militaire sera donné SAMEDI prochain, 13 du courant, dans la salle de la société des Fils de la Louisiane, encoignure Champs-Élysées et Grands-Hommes, au bénéfice de la compagnie des

Artilleurs Pontonniers d'Orléans.

Sous la direction des membres du comité suivant:

Capt. E. F. Mioton,* F. Newman,* M. Morano, Lieut. Theo. Morano, Paul Saraniu,* Jules L. Vinet, Robb Wynne,* P. A. Charbonnet, Jr. A. Tabarry, Jno B. Vinet, L. A. Wiltz,* P. E. Dallimore.*

Comité d'invitation

—Commissaires du bal—

O. Martin, A. Thèze, H. Lebreton, Chs Tronelle, Adolphe Cantrelle.

N.-B.—Les personnes désirant avoir des invitations pour Dames, devront s'adresser au Comité d'invitation jusqu'au 12 du courant, aucune personne ne sera admise sans son BILLET PERSONNEL.

Les Messieurs, les officiers et soldats des différentes compagnies de milices pourront se procurer des billets en s'adressant aux membres de la Compagnie, ou à M. Garcia, à l'arsenal d'État, et aux magasins de musique de MM. Sourdes & Chassaignac, 70, rue de Chartres et M. Elie, 66, rue Royale. 3avril

CONCERT.

Bénéfice donné à M. J. Von La Hache

Un grand Concert aura lieu à l'Odd-Fellows' Hall,

MERCREDI, 24 AVRIL.

ON exécutera la grande cantate de dédicace et la 12me messe de Mozart, avec accompagnement par l'orchestre de l'Opéra, sous la direction de M. E. Prevost, qui a obligeamment offert ses services.

Par ordre du comité.

N. B. On peut se procurer des places réservées chez LOUIS GRUNEWALDO, magasin de musique, No. 26 rue de Chartres.

8 avril—3f

Musée de Vanucchi,

Rue St Charles, No 107, presqu'en face du Théatre St Charles.

Engagement, pour quelques jours seulement de FANNIE WALLACE, la GÉANTE D'ÉCOSSE, qui pèse 676 livres, et a eu l'honneur d'être présentée à la reine Victoria. Elle se montre pour la première fois aux États-Unis.

LE TEMPLE DE L'ART.

Renfermant plus de 250 FIGURES de grandeur naturelle, représentant beaucoup des plus célèbres sujets d'histoire. La plupart de ces figures sont mues par le mécanisme.

Il a été ajouté à la magnifique collection la RÉCEPTION DES AMBASSADEURS JAPONAIS par le président Buchanan, le 17 mai, à la Maison Blanche. Les vêtements et les armes ont été présentés à Vanucchi par ordre du prince Simmo Buzien.

La conférence entre LOUIS-NAPOLÉON, VICTOR EMMANUEL et GARIBALDI. On considère ces figures comme des ressemblances frappantes.

LA NAISSANCE DU CHRIST DANS LA CRÈCHE, magnifique tableau.

LA CÈNE—LE JUGEMENT DU CHRIST—LES HÉROS DE LA CRIMÉE et LES PUISSANCES D'EUROPE.—Le vieux JOHN BROWN ET SES COMPLICES. Leurs traits et leur taille sont fidèlement reproduits.

Prix d'entrée, 50 cents, moitié prix pour les enfants. 19 nov—

C. A. BARRIERE & FRERE,

130, rue du Canal,

Bâtisses Touro.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe leur assortiment de marchandises de printemps, comprenant—

ORGANDIES IMPRIMÉES RICHES, JACONAT, PERCALES, PIQUÉ, GRENADINES.

Des genres les plus récents et les plus recherchés.

TOILES d'Irlande et Française pour chemises. NAPPES et SERVIETTES damassées, à draps, damassées et ouvrées. RIDEAUX mousseline et brodé.

GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE MÉNAGE.

ASSORTIMENT COMPLET DE BONNETTERIE ANGLAISE.

—Aussi—

Marchandises pour Habitations

KENTUCKY JEANS, LINSEY, LOWELL, ETOFFES rayées, Des meilleures fabriques du Sud. COUVERTURES FRANÇAISE et ANGLAISE, &c., &c.

Qu'ils vendent à aussi bas prix, que les mêmes marchandises peuvent être vendues dans les autres maisons. Ils invitent respectueusement les acheteurs à venir examiner leur stock. 25fév

Gants! Gants! Gants!

GANTS de peau de la fabrique Jouvin & Cie, médaille d'or.—Il nous reste encore un petit assortiment de gants blanc et paille pour dames et messieurs, gants de castor pour messieurs, gants de castor pour dames avec revers en cuir, gants de fil, fil cable, fil d'Ecosse, fil Perse, gants de soie pour dames et messieurs, mitaines en fil, pour dames. LION & ANDRÉE, 18fév 54 et 56 rue Royale, encoignure Bienville.

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux—Eau-de-vie, 1re quarts cognac; Vinaigre—Barils vinaigre blanc; Fruits à l'eau-de-vie—50 caisses fruits assortis. Bouchons—6 balles bouchons pointus. A vendre par CHAUDET & NEE, 11mars 147 et 149, Royale, entre Toulouse St-Pierre

LES soussignés offrent à vendre, sous les clefs de la douane et en magasin:

200 paniers huile 22 onces Racinalpl, 100 caisses huile 32 onces vierge, 100 do huile 24 onces double clarifiée J L Duret, 400 caisses olives Te Ronnan, 50 do cornichons, 300 quarts Burgundy Port, 100 quarts Madère, 200 caisses vin rouge et blanc, des marques Brandenburg frères, Nathaniel Johnston, Barnet jeune, de Bordeaux, 200 paniers champagne Jos Perrier Fils & Co, 20 caisses bourgogne Ed. Michaux, 120 quarts Sherry et Porto, 300 caisses absinthe Berger, 150 do cerises à l'eau-de-vie, 10 ponchons rhum de la Jamaïque, 140 pipes genièvre "Stag," 900 futailles eau-de-vie des marques suivantes: Pinet Castillon & Co, J. Denis Henry Mounié & Co, A. Boutin, Madry, 300 futailles pale Ale et Strong Ale, de la marque W Younger & Co, Edinburgh, 10 punchons Scotch Whiskey, Wm Stewart, 4 do Old Tom Gin.

BRULATOUR & Co, 1janv 30, ancien 53, Vieille Levée.

CONSERVES pour la marine—5 caisses 48½ boîte de truffes, 5 caisses 24½ boîtes anguilles à la Tartare, 10 do 10½ boîtes civets de lièvre, 10 do 24½ boîtes bouillon gras, 10 do 24½ boîtes julienne au gras, 2 do 19 boîtes carottes au jus, 3 do 24½ boîtes artibauds, 1 do 14 boîtes bœuf en chevreuil, 1 do 17 boîtes bœuf braisé, 1 do 15 boîtes fricassée de poulet, 1 do 50 boîtes bœuf bouilli au chambre, 3 do 24½ boîtes haricots verts, 1 do 17 boîtes galantine truffée, 1 do 22 boîtes salsifis au jus, 1 do 35 boîtes gras double, 1 do 10 boîtes marinière, 2 do 20 boîtes bœuf au daube et à l'écarlate, 1 do 10 boîtes saucisse d'oignon. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 4av—15f 39, Vieille Levée

PATÉS TRUFFÉS—5 caisses 50¼ foies, 5 caisses 100½ foies, 5 do 50¼ muriers, allouettes, 5 do 100½ muriers, bécasses, 5 do 50¼ perdreaux, lièvres, 5 do 100½ perdreaux, grives, 50 do pieds de porc, andouillettes, &c. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 4av—15f 39, Vieille Levée

Bureau du Comité des Finances de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Chambre No 14, Hôtel de Ville, 25 mars 1861.

AVIS est donné que conformément à la résolution No 5529, approuvée le 22 mars 1861 "autorisant les chairmen des comités de finances du Conseil Commun à annoncer, pendant vingt jours, que des propositions cachetées seront reçues par eux pour l'achat des bons émis par la ville en faveur de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain jusqu'à concurrence du montant déposé actuellement à la Banque des Citoyens, après paiement du tout les coupons d'intérêt dus maintenant sur des bons de chemins de fer.—

Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 15 avril 1861, à 6 heures et demie du soir, au bureau du comité de finances, No 14, Hôtel de Ville, pour la vente à la ville, de trente cinq bons émis en faveur de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain."

Les propositions devront être adressées à MM. A. Dupré et L. E. Forstall, chairmen des comités de finances du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle Orléans et endossées "Propositions pour la vente de bons du Chemin de Fer Pontchartrain."

A. DUPRÉ, Chairman du comité de finances, Board des Asst. Ald.
L. E. FORSTALL, Chairman du comité de finances, Board des Ald.

26 mars—au 15 avril

TOILES. TOILES.

GIQUEL & JAMISON,

126, rue du Canal

VIENNENT de recevoir d'Europe, un assortiment complet de toiles en tous genres, telles que: Toiles à draps 12/4 Cretonne et d'Écosse, Toiles à chemises, d'Irlande et Courtraix, Damassé pour tables 6/4, 8/4, 10/4, Serviettes damassées du Nord, Serviettes, toiles, unie bordé et couleurs, Coutil fil, blanc et en couleur, Toiles à torchons et à mains, Bas et chaussettes fil, &c &c.

GIQUEL & JAMISON, 15 mars 126, rue du Canal

CITY HOSPITAL.

(Exclusivement pour la picote.)

PAR LE

DR. O. ANFOUX:

Rue des Champs-Elysées, entre Joséphine et Solidelle.

POUR ADMISSION

S'adresser à l'Hôpital, rue des Champs-Elysées, ou au No 70, rue Baronne 5nov—6m

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour constructions, tels que: CHAUX, SABLE BLANC et JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS, BRIQUES à FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

☞ Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 11mai

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT,

84, Rue Royale, au premier.

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de Robes en tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle s'appliquera, comme par le passé, à la justifier par son exactitude et le soin des articles qui sortiront de ses ateliers. 16déc—6m

EN magasin et à vendre par le soussigné—25 barriques vin rouge Bergasse, 30 do Bandol, 25 barriques vin rouge pour famille, 1500 caisses vin rouge St Julien, Ht Brion, Ch. Latour, 100 do vin blanc Haut Sauterne et Ch Rieussec, 250 do muscat de Frontignan, Noilly, Prat & Co, 50 do vermouth Noilly, Prat & Co, 250 do do maraschino, Liqueurs—20 caisses crème Noilly, Prat & Co, 40 caisses punch au rum, 25 do ratafia de cerises, 35 do liqueurs assorties, 10 do eau verte, Salaisons—250 caisses anchois, tapres fines, variantes, olives farcies, olives, Amandes, 160 balles du Languedoc, coque tendre, Huile, 700 paniers Fiagulol, en grandes et demi bout. Fruits—30 caisses fruits à l'eau-de-vie, 25 caisses fruits au jus, 25 do fruits à l'eau de vie, 50 do cerises à l'eau de vie, Demi-jeannes—4000 de 1, 2, 3 et 5 gallons, Bouteilles—100 paniers, 22 onces et 60 caisses bouteilles à Cognac, Parfumeries, etc—7 caisses pommade à la rose, au jasmin, à la cassie, à la fleur d'oranger, 7 caisses huile à la cassie, à la rose, à la tubéreuse, à la fleur d'oranger, 1 caisse contenant 200 douzaines savon de guimauve, rose, au jasmin, à la patchouli, etc. et 11 douzaines eau Demarphide de Magnol, jasé et cologne, 20 douzaines eau de cologne, 100 caisses eau de fleur d'oranger, Savon—400 caisses savon bleu, vif recuit, Conserves—20 caisses de conserves tomates.

PAUL JUGE & FASSY, 16 mars 77, rue St Louis

CHAMPAGNE Souther Thomas—20 caisses Impérial, champagne, 12 caisses Impérial, quarts bouteilles, 100 paniers Cordon Vert, bouteilles et demi-bouteilles, 10 do A. Delorme, A vendre par 1 av S. D. GRATIAA & Co., 20, rue de la Douane

HUILE, VINS, &c.—[illegible]

CATAWBA—[illegible] S D GRATIAA & Co.

TABAC DU MEXIQUE.

EN débarquement du Tennessee arrivé de Vera-Cruz—27 balles de tabac du Mexique, à vendre par J. & J. TARDOS, 26fév No 48, Vieille Levée

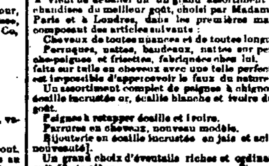

Jean Augé,

Rue de Chartres, No 63, encoignure Bienville,

INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de détailler un grand assortiment de marchandises du meilleur goût, choisi par Madame Augé à Paris et à Londres, dans les premières maisons, se composant des articles suivants:

Cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs. Perruques, nattes, bandeaux, nattes sur peignes, cache-peigne et friscttes, fabriquées chez lui. Ouvrages faits sur toile en cheveux avec une telle perfection qu'il est impossible de les distinguer des cheveux naturels.

Un assortiment complet de peignes à chignon écaille, écaille incrustée or, écaille blanche et ivoire du dernier goût.

Peignes à retaper écaille et ivoire.

Parrures en cheveux, nouveau modèle.

Bijouterie en écaille incrustée en jais et acier (haute nouveauté).

Un grand choix d'éventails riches et ordinaires, jusqu'à 50 cts pièce.

Coiffures du dernier genre pour bals et soirées.

Gants Jouvins et de Suède assortis, pour femmes, hommes et filettes.

Objets de fantaisie pour étrennes.

Parfumeries des premières maisons de Londres et à Paris.

Récemment de nouveau ses blanc de Perse et une nouvelle composition pour arrêter la chute des cheveux, sire créatrice et embellir, et avantageusement connu de public.

Les leçons de coiffures seront données et exécutées par une des premières coiffeuses de France que Mme Augé à fait venir à cet effet.

Un salon est expressément réservé pour la coiffure des dames; un autre, au premier, pour les messieurs.

Toutes les marchandises ci-dessus désignées seront vendues à des prix très réduits. 10déc

Arrivage de nègres à vendre.

Je viens d'arriver avec CENT CINQUANTE NÈGRES de la Virginie et du Maryland, composés des ouvriers, domestiques de maison, cochers, blanchisseuses et repasseuses, couturières, ... Je serai rendu prêt de loger au ... coin des rues Esplanade et ... Les nègres peuvent être vus chez moi, ... M. WILSON.

Chaudières anglaises à sucre

DES MANUFACTURES DE

R. & J. RANKIN,

A LIVERPOOL.

☞ CHAUDIÈRES A SUCRE, en fer battu et fondu et de toutes dimensions, constamment en magasin et à vendre par M. A. DE LIZARDI & Co, rue Bienville, No mars—1m

ANISETTE—100 caisses anisette et liqueurs assorties. 20 dames-jeannes vieux maïs, 15 do vieux cognac. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., avril—1f 39, Vieille Levée.

Brodequins Russett.

6000 paires brodequins Russett, de premier choix. A vendre à des conditions libérales, par BLANCAND & QUITET, Encoignure Domaine et Royale.

Quincaillerie et Coutellerie.

REÇU et à vendre à bon marché—10,000 chaudières françaises 1 à 100 livres, 1000 fours de campagne assortis, 1 do bouasatis moulins à grues Nos assortis, 100 douzaines moulins à café, 2 boucauts casseroles étamées, 100 douzaines tamis Nos assortis, 30 boucauts poches Nos assortis, 20 do do, 200 douzaines haches de Hunts, Collins & Co, 100 do Cardes à coton, 100 do do laine, 100 do scies Spear & Jackson, 200 do passe partout de 5 à 10 pieds, 3 boucauts fers à repasser—

Aussi un stock très varié de couteaux de poche et de table et l'assortiment complet de quincaillerie d'étagère que nous offrirons à très bas prix et termes avantageux. L'attention des marchands est appelée à venir examiner avant d'acheter ailleurs.

ROUSSET & VOORHIES, 18 mars No 83, rue du Canal.

Au amateurs de pêche.

NOUS avons reçu notre assortiment complet d'articles de pêche, et nous appelons l'attention des marchands de la campagne et de la ville, ainsi que les amateurs à examiner les articles suivants:

HAMEÇONS VÉRITABLES LIMERICK: pour poissons rouges, pour casse burgots, pour truites, pour gragaards, pour a pesé. 10,000 yardes lignes en soie tordue, 10,000 do pitre, assorti, 10,000 do goudronnée, 200 grosses lignes en coton, assorties, 100 do chanvre do. Aussi—Cannes à pêcher, de toutes les dimensions, attrappes de différentes longueurs, etc. A vendre à bon marché par ROUSSET & VOORHIES, mars No 83, rue du Canal, près Chartres

VINS—300 caisses vin St-Julien, 100 caisses Château Margaux, 100 caisses Cos d'Estournel, 40 do Haut Barsac, 15 barils do do, 200 paniers champagne Perrier, 10 quarts Porto. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 4av—15f 39, Vieille Levée

Vins par Fanny Eslet, de Marseille—300½ Porto ... Anisette, ... 500 caisses et paniers huile en bouteilles et demi-bouteilles, de la marque Jacques Fiagiol, à vendre par BRULATOUR & Co, 18fév Vieille-Levée, No 53, ancien 40

LOUIS DUHAU, avocat,

Rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon

1mai—1an.

A LOUER.

QUATRE TERRAINS adjacents et fermant retroussoir, rue ... ; s'adresser à ... 6 sp.

CHAMPIGNONS—15 caisses 100½ boîtes champignons, ... 100½ boîtes macédoines; 2 caisses 100½ ... A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 4 avril—15f 39, Vieille Levée.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de ... DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier. 5avril—9,13

Succession John Ball—No 18,322.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Samuel B Hall a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession vacante de feu John Ball décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, 5avril—9.13 Député-Greffier.

Succession de Elizabeth Hartig.—No. 18418.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Marcus P. Hartig a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire de la succession de feu son épouse Elisabeth Hartig décédée: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, 4 avril—4, 13. Député-Greffier.

Succession de Sherman Johnson—No 18,024.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que N. Soulé a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Sherman Johnson, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, 5avril—13, 18 Député Greffier.

E. L. Aubert vs. ses créanciers—No 15,539.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution présenté par le syndic ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit tableau.

Par ordre de la Cour, A. DREUX, 5avril—10,13 Député Greffier.

Succession de Lucinda Phillips, épouse de T. L. Lemly. No 17,164.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le tuteur naturel ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, 10 avril—10,13,19 Député Greffier

Succession de James Nesbitt.—No 18,047.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Carmeria Nesbitt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu James Nesbitt, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, 10 avril—10,13,19 Député Greffier

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des États-Unis. Il entre les racines suivantes: Sceau de Salomon, Comfrey, spicenard, de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce de merisier sauvage et du bay berry.

Nous défions

LE MONDE D'EN PRODUIRE UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation que tout médecin capable approuvera et recommandera comme remède pour le

Commencement de consomption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

Pour un précieux remède pour les maux de gorge, si commun parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Évangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie et du vin, sans enivrer. Les personnes qui se sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abstenir ne sauraient rien prendre de mieux. L'AMER DE DODS ne renferment pas les poisons que renferment les vins et les liqueurs dont le pays est inondé.

Nos seulement l'AMER DE DODS GUÉRIT de la maladie, mais il la PRÉVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et le climat malsain. Ils peuvent le prendre pendant que les maladies épidémiques régneront. On peut le donner sans crainte aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui éprouvent la tempérance devraient aider à la circulation de cet amer et le faire généralement connaître.

CHARLES WIDDIFIELD & Co, Propriétaires,

No 78, William street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.

Agents pour la vente en gros et en détail, dans l'État de la Georgie. PLUMB & LEITNER, à Augusta, Georgie.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & CO, 7avril1— 21 et 151, rue de Chartres.

SIROP PERUVIEN,

ou

Solution de protoxide de fer combiné.

Ce remède bien connu a été souvent employé, avec le plus grand succès, pour

LA DYSPEPSIE

DU UNE DIGESTION IMPARFAITE

Et pour la

DÉTÉRIORATION DU SANG

Et les maladies suivantes dont la plupart proviennent de la Dyspepsie:

La maladie de Foie, l'Hydropisie, la Névralgie, les affections nerveuses, le manque d'appétit, langueurs, les Hémorroïdes, les maladies de la peau, la faiblesse de la constitution, les maladies particulières aux dames, et toutes celles qui exigent un TONIQUE.

N.B.—L'insuffisance du fer pour la Dyspepsie et les nombreuses affections qui en découlent, provient de l'absence d'une préparation telle que le fer pénètre dans l'estomac dans un état protoxidé et s'assimile de suite au sang. Le SIROP PÉRUVIEN est le remède qu'il fallait; il n'opère des guérisons qu'aucun médicament de ce genre n'avait pu opérer.

N. L. CLARK & Co, Propriétaires.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, Nos 21 et 151.

MALADIES DES FEMMES.

MADAME MAURY,

Ex-interne de l'hôpital de Toulouse,

Reçue par la Faculté de Montpellier,

CONCOURS 51 et 54—1er PRIX.

MME MAURY annonce à sa clientèle que, tout en continuant sa profession d'accoucheuse, elle a ouvert un CABINET DE CONSULTATIONS pour le traitement des maladies de l'utérus, les pauvres seront soignés par MM les médecins consultés gratuitement. Vaccination le samedi de midi à 2 heures. Rue Bourbon, 214, entre St-Philippe et Dumaine. 22 fév—6m

SPECIALITÉS DU DOCTEUR VERGÉ.

DÉPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop anti-syphilitique du Dr Vergé.

Les démangeaisons, dartres, boutons, écoulements de toutes sortes et en général toutes les maladies syphilitiques et de la peau, sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du docteur Vergé.

Ces spécialités seront dorénavant livrées à la vente, chez F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

☞ 8. Dépôt de tous les médicaments français pâtes. 12nov

AVIS.

M. ANTOINE DUBUC,

SECRÉTAIRE DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE ST-LOUIS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau No 20, place St-Antoine,

INFORME le public, ainsi que ses amis et connaissances, qu'il s'est intéressé avec M. J. BONNOT, dans le magasin de fournitures d'enterrements et services funèbres, situé rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale No 51—lequel sieur BONNOT vient de recevoir par les derniers arrivages de PARIS et de LONDRES, des

GARNITURES et INSTALLATIONS NOUVELLES,

blanches et noires, pour

CHARS FUNÈBRES et CORBILLARDS,

dans un genre nouveau style européen, ainsi que tous articles concernant les funérailles, tels que: garnitures de velours, drap et soie avec franges extra, plaques de dessus et de côtés, grandes et petites, noires et blanches—crucifix, vierges, têtes et ornements de toutes sortes, ainsi que des étoffes pour deuil qu'il vendra à très bas prix.

M. J. BONNOT profite de cette occasion pour informer le public et ses amis, ainsi que ceux de M. DUBUC, que sans se flatter, il croit pouvoir maintenant fournir pour les enterrements, &c., à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, les plus grands

Chars funèbres et Corbillards,

Les plus beaux et mieux ornés de la ville, et installés dans le style le plus récent de PARIS et de LONDRE—mieux et à meilleur marché que tout autre, et aussi assortiments d'enterrements de toutes sortes, ainsi que de toutes sortes; de cercueils métalliques de toutes grandeurs, doublés en plomb et en zinc, espace et cercueils en bois, et enfin, un grand assortiment de petits corbillards, voitures, catafalque, tables et étendards mortuaires, crêpes, billets d'invitation, ainsi que tout ce qui a rapport aux enterrements, &c.

Le sieur BONNOT s'occupera aussi de la construction, de l'ouverture et clôture des

TOMBES et FOURS dans le cimetière St-Louis.

Il se rendra aux domiciles des familles qui voudront bien le faire appeler au besoin de ses services quand les circonstances les rendent nécessaires; en un mot, il veillera à ce que tout ce qui a trait aux enterrements et services funèbres soit régulièrement fait et à la satisfaction de tous.

M. JEAN BONNOT s'occupera de la commande du clergé de la cathédrale St-Louis, ainsi que de toutes les autres églises de la ville, et de toutes celles qui en désireront par avance le clergé de ladite Cathédrale pour les enterrements, &c. 15 fév—6m

J. BONNOT,

ENTREPRENEUR

De Pompes Funèbres,

Emploie et vend à son établissement, rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale,—les cercueils métalliques de Fisk et autres fabricants, en zinc, en plomb, acajou, noyer et autres bois et doublés en plomb, zinc, &c., &c.

Magasin

51......Rue Ste-Anne......51

1 fév—6m

MADAME THIERRY,

au coin du Chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.

Ayant une grande variété de fleurs fines prendra les commandes de bouquets pour mariage et fêtes, expédiera pour la campagne. Vendra aussi un superbe assortiment de rosiers, dahlia, jasmins, arbustes à des prix réduits. Ou des ordres pour faire les jardins. 2sep—au15jn

CIGARES de choix de la Havane—100,000 Bravas Londres et Vegas, Intimidad, 100,000 Londres, Partagas, Cabanas, Cabarges et Designio, 400,000 Media Regalias, Meridiana, Toreno, Flor de M Vera, Vuelta Abajo, Perfeccion, Millar Segundo, Rio Hondo, &c. 100,000 Flor de Cilindrados et Trabucos, No Plus Ultra, Tip Top, Henry Clay, &c. 200,000 Regalia Britanica, Regalia Londres, Regalia de la Reina, Millars et Regalia Chicas, de diverses marques, en magasin et à vendre, par GUMA & MASCIO, No 38, rue Tchoupitoulas.

VENTES JUDICIAIRES.

Raymond Castille vs ses créanciers et les créanciers de R. Castille et L. Lisle, g. de c. l.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,815.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 5 janvier 1861, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 13 d'avril 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

Un terrain, situé au faubourg Livaudais de cette Paroisse, désigné par le No vingt-deux, dans l'îlet No vingt-sept, borné par les rues Septième, Huillière, Chippewa et Jersey, suivant plan fait par W. T. Thompson, arpenteur, le 3 mai 1841, et annexé à un acte au rapport de D. L. McCay, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 20 de mai 1841.

Le dit terrain mesure quarante pieds de face à la rue Septième, sur cent vingt-cinq pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cédé par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans. 13 mars 22 30—av 6 13

Patrick Lane vs plusieurs Terrains.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans No. 17423. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI 13 d'avril 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

Deux terrains contigus situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro cent cinquante, borné par les rues Urquhart, Girod, Musique, et des Arts, et désignés par les numéros quatre et cinq, suivant croquis de J. A. d'Hémécourt, député-voyer, daté du 13 de décembre 1860, et déposé au greffe de la 2me Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Les dits terrains ayant, suivant le dit croquis, chacun trente-deux pieds de face à la rue des Arts, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le No. quatre formant l'angle des rues Urquhart et des Arts.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 2 mars—21, 30—avril 6, 13.

Bernard Durand vs ses Créanciers.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,808—En vertu d'un ordre de vente rendu le 5 de mars 1861 et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi treize d'avril 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication des esclaves ci-après dénommés savoir—

MARIE, âgée d'environ quarante quatre ans et son fils Albert, âgé d'environ cinq ans, cédés par l'insolvable à ses créanciers.

☞ Conditions—Un quart comptant et la balance à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale sur les esclaves vendus.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 13mars—22,30 avril—6, 13

Martille Courcelle vs Louis Liaso ou Listce h. c. l.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 17,836.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 13 d'avril 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de—

Un terrain, situé au faubourg Livaudais de cette paroisse, désigné par le No Vingt-un, dans l'îlet No Vingt-sept, borné par les rues Septième, Huillière, Chippewa et Jersey, suivant plan dressé par W. T. Thompson, arpenteur, le 3 de mai 1841, et annexé à un acte au rapport de D. L. McCay, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 20 de mai 1841.

Le dit terrain mesure quarante pieds de face à la rue Septième sur cent vingt cinq pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 13mars—13,22,30av6,13

Charles Bagory vs Thomas J. Dix & David L. L. Rankett.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,366—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 13 d'avril 1861, à 10½ heures A. M., aux magasins d'entrepôt des marchands de Lytle, rues Fulton et de la Nlle Levée, 1er District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Quatre cent quatre vingt dix huit (498) meules franches.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, 1av—4.8.11,13 Shérif de la paroisse d'Orléans

Fairbanks & Co. vs Woodman & Bement. (J. T. Woodman et A. H Bement,) E Goodwin et frère vs les mêmes, Geo H. Wiley vs les mêmes, les mêmes vs les mêmes.—Nos 8816, 8879, 8881 et 8894.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. En vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 22 d'avril 1861, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

LE FONDS D'UNE PHARMACIE, situé au coin des rues des Magasins et de la Commune, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, 13avril—13 17.22 Shérif de la Paroisse d'Orléans

La Loge de l'Etoile Polaire No 1 vs la Loge de l'Etoile Polaire No 1

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,053.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mercredi 24 d'avril 1861, à 11 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets contenus dans la maison située à l'angle des rues de l'Histoire et d'Amour, dans le Troisième District de cette ville, et connue sous le nom de Loge de l'Etoile Polaire No 1. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans 13 avril—16,19,22,24

Bloomfield & Steel vs Thomas J Spear.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 13,784.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI 15 d'avril 1861, à 10 A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds du magasin occupé par l défendeur, et situé au No 32 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, consistant en machines, etc. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, 5avril—8 11 13 15 Shérif de la Paroisse d'Orléans

John Marks & Co vs M Israel & Co.

QUATRIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,802.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 19 d'avril 1861, à 10½ A. M., à mon entrepôt, situé au No 23 rue Jefferson, Troisième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot de marchandises sèches, &c, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Conditions—Cette vente étant faite en cause et dernière, les dites marchandises seront définitivement adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à moins que le dit défendeur ne donne un bon obligation, avec caution bonne et solvable, pour le paiement de la dette au cautionnement ...

Le dit acquéreur paiera au comptant, et en réduction du prix d'adjudication, tous les frais d'annonce du shérif et d'emmagasinage s'élevant ensemble à la somme de...

E. T. PARKER, 8avril—8,11,13,16,19. Shérif de la paroisse d'Orléans.

F. V. Maratty vs François Juré.

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,128.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mardi 7 d'avril 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de—

1o. Un lot de terre situé au faubourg Faubourg, Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No soixante trois (63), suivant un plan général, du dit faubourg dressé par Joseph Pilié, et daté du 7 de juin 1829, et signé par Théodore Bergers, notaire public en cette ville.

Le dit îlet est borné par les rues Mandeville, Girod, d'Espagne et St Jean-Baptiste; le dit lot de terre ... pieds de face aux rues Mandeville et d'Espagne et deux cent quarante sur ... Girod et St-Jean-Baptiste: le tout mesure française. Le dit îlet est formé de douze terrains numérotés de un à douze sur le plan susmentionné.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve.

2o.—Un terrain situé dans le dit Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No Vingt un, à l'angle des rues de l'Union et Hospitalité, mesurant trente pieds de face à la rue de l'Union, ... Le tout conformément au plan dressé par N. Rillieux & Co architectes, daté du 2 de novembre 1836 et déposé sous le No 12 au livre de plans en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville.

Ensemble avec les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent sans exception ni réserve.

☞ On peut voir les plans des dites propriétés au bureau du shérif.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, 8avril—13, 22, mai 1, 7 Shérif de la paroisse d'Orléans

G. Bredow, Jr vs ses créanciers et les créanciers de Bredow & Wusthoff & Bredow, Wusthoff & Co.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,244.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 20 de février 1861 et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 22 D'AVRIL 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte des créanciers de l'insolvable à l'adjudication de—

L'esclave nommée KITTY, négresse, âgée d'environ 37 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

L'esclave nommée LUCY, négresse, âgée d'environ 14 ans, domestique de maison et gouvernante.

L'intérêt indivis du dit insolvable, dans la succession de défunte mère, et dont sera par l'usufruit sa durée.

Le terme restant du bail de la maison située rue Sixième, près celle des Magasins, aujourd'hui occupée par G. Bredow, Jr., expirant le 1er de novembre 1861.

Une créance s'élevant à la somme de cent trente piastres ($130) contre David Wilson.

Et une autre créance s'élevant à la somme de soixante-quinze piastres ($75) contre P. S. Hatch.

Cédés par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, 20 mars—29m5,13,22 Shérif de la paroisse d'Orléans

C. Casadavant, John C. Norcross, subrogé, vs Mary Stella Morehead et Mary Augusta Morehead.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No. 13,557—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 20 d'avril 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

Un Terrain situé au faubourg Tremé en cette ville, désigné par le No Treize, de l'îlet No Trois, borné par les rues du Quartier, de l'Hôpital, Johnson et Prieur, conformément au plan déposé en l'étude de T. Guyol, notaire public en cette ville.

Ledit terrain ayant trente sept pieds de face à la rue Johnson sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, ainsi qu'il appert de l'acte par rapport de Wm L. Poole, notaire public en cette ville, en date du 22 d'avril 1851.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—La somme de deux cent vingt sept piastres et soixante et onze cents ($227 71 c.), montant de la réclamation du demandeur, avec intérêt sur ladite somme au taux de huit pour cent l'an, depuis le 20 d'août 1859 jusqu'au jour de la vente, trois piastres frais de copie et les frais d'annonce comptant au moment de l'adjudication, et la balance à un et deux ans de crédit, à dater du jour de la vente et huit pour cent l'intérêt éventuel, garantie par hypothèque sur la propriété.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans 19 mars—28 av 4,13,20

Ville de la Nlle-Orléans pour G. W. Gregor vs Magwin.

COUR du Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans. No. 2,057.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. P. Saucier, juge de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique lundi, 15 du courant, à midi, à la porte de la maison de Cour, Exchange Place, No 23, à l'encoignure de la rue Douane—un fort lot de ferraille et autres articles, etc.,—saisies dans le procès pour satisfaire ce writ.

Conditions—comptant sur livraison.

SAMUEL HAMILTON, Constable. 2avril—9, 15.

M. Showell vs Mlle Fanny Peel.

COUR du Troisième juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—No 2024.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable A. Saucier, juge de ladite cour, je vendrai à l'enchère publique, MERCREDI, 24 avril 1861, à midi, à mon entrepôt, rue de la Douane, No 224—Un lot de beaux meubles en acajou saisis dans le susdit procès, afin de satisfaire ce writ.

Conditions, comptant sur livraison.

SAMUEL HAMILTON, Constable. 13 avril—20, 24

VENTES A L'ENCAN.

SUCCESSION DE LOUIS HARANG.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

Il sera vendu à l'enchère publique lundi, 6 mai, à midi, à la Bourse St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Victor Burthe, juge de la Troisième Cour Judiciaire de l'État de la Louisiane, Paroisse Jefferson, en date du 3 avril 1861, pour le compte de la succession Louis Harang et des légataires,—

Une habitation-sucrerie avec ses esclaves et ses attaches, savoir—

La dite habitation située dans la paroisse Lafourche, rive gauche du Bayou Lafourche, à 25 milles au-dessous de la ville de Thibodeaux, mesurant quatre-vingt trois arpents de face, plus ou moins, sur le dit bayou, par quarante arpents de profondeur, bornée d'un côté par les terres appartenant à Adam Bestry et de l'autre côté par les terres appartenant à Dr Thomas B. Head, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent comprenant une sucrerie, purgerie, moulin, et un moulin à scie, cabanes à nègres, 16 mulets, 35 bêtes à cornes, plus ou moins, et un lot de cochons, savoir:

GEORGE, nègre, 41 ans, DICK, nègre, 31 ans, ingénieur, WASHINGTON, nègre, 31 ans, PETER, nègre, 40 ans, ayant une hernie, CARPENTER, nègre, 25 ans, JESSEY, nègre, 51 ans, infirme, MILINAY, négresse, 36 ans, RACHEL, 48 ans, LETTY, nègre, 17 ans, HARVEY, 31 ans, FRANÇOIS, mulâtre, 31 ans, LUCILE, négresse, 22 ans, et ses enfants: HARRISON, de 4 ans; Un enfant à la mamelle, JANE, mulâtresse, 46 ans.

Termes et Conditions—Un quart comptant; la balance payable à 1, 2 et 3 ans, en billets divisés en coupons au gré des vendeurs et portant hypothèque sur la propriété; dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, ils porteront 8 pour cent d'intérêt par an, jusqu'à parfait paiement. La sucrerie et le moulin devront être assurés et la police transférée à l'administratrice.

Acte de vente pardevant O. de Armas, notaire public. 4avril—13 20 27 & 6m

Succession de Louis Harang.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

EN vertu de deux ordres de l'honorable Victor Burthe, juge de la Troisième Cour judiciaire de l'État de la Louisiane, paroisse de Jefferson, en date du 25 mars et du 11 avril, il sera vendu à l'enchère publique, pour compte de la succession Louis Harang, à la Bourse St Louis, lundi 6 mai, à midi,—l'esclave HENRIETTE, malade, parfaite blanchisseuse et repasseuse en fin.

Termes et conditions:

Un tiers comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit en billets divisés en coupons au gré des vendeurs et endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque sur l'esclave vendue, portant six pour cent d'intérêt l'an de la date à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance, intérêt général de huit pour cent l'an de la date à parfait paiement.

Actes de vente pardevant O. de Armas, notaire public. 5 avril—6

Succession de Paul Buffle.

PAR L. E. DE STROMES, encanteur.

Vente à la folle enchère.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 1er mars 1861, No 16,609, il sera vendu à l'encan, samedi le 20 avril 1861, à midi, dans la rotonde de la Bourse St Louis, rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres, à la folle enchère de Pierre Pinthon qui a refusé de se conformer à l'adjudication qui lui a été faite le 2 février 1861, les terrains ci-après décrits:

HUIT LOTS DE TERRE situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre et borné par les rues Toulouse, Sixième ou White, Broad ou Grandes et de la Promenade Carondelet, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, sur un plan particulier dressé par Henri Gauthier, arpenteur, en date du 8 de mars 1861, déposé en l'étude de Pierre Charles Cuvillier, notaire public en cette ville, lesquels lots de terre mesurent, savoir:

Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 chacun 31 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la Promenade Carondelet, 31 pieds 1 pouce 6 lignes de large dans le fond, sur les profondeurs suivantes, savoir:

90 pieds 4 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 4, et 77 pieds 11 pouces aussi de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 6. Le lot No 6 a 77 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 5 ci-dessus, 75 pieds 6 pouces aussi de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 7. Le lot No 7 mesure 75 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 8. Le lot No 8 mesure 73 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 7 et 79 pieds 5 pouces de l'autre côté.

Et les lots Nos 9, 10, 11 et 12, mesurant chacun 31 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Toulouse, sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lesquels lots de terre sont une subdivision de quatre lots de terre, désignés par les Nos 5, 6, 7 & 8 de l'îlet No 37.

Termes et Conditions:

1o L'acquéreur devra assumer le paiement de six billets chacun de la somme de cent dix piastres et soixante trois cents et demi ($110 63½ cts) tirés par le dit Paul Buffle, à son propre ordre, et par lui endossés, en date du 21 avril 1859, et payables respectivement à 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ans, avec intérêts à raison de 6 pour cent par an du jour de leur date jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

2o L'acquéreur devra payer les intérêts dus depuis la date jusqu'à l'échéance, et depuis échéance jusqu'à la signature de l'acte de vente; deux billets tout à fait semblables à ceux ci-dessus décrits, mais payables à 1 et 2 ans et déjà passé dûs.

3o Et la balance en surplus s'il y a, sera payé comptant.

Les susdits intérêts doivent être payés en sus du prix d'adjudication; comptant sur les deux billets passés dûs, et sur les autres six billets au fur et à mesure de leur échéance respective.

Acte de vente pardevant M Paul E. Laresche, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 26 mars—29, 6, 13, 20 av.

Bail, Meubles, Verrerie, Liqueurs, &c. &c

Succession de Vve Charles Frédéric Binet.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Bureau, 74, rue de Chartres.

JEUDI, 18 avril 1861, à 4 heures, il sera vendu à la dernière demeure de la défunte, à l'encoignure des rues Le Breton et Barthélemy, 3me District, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 avril 1861, pour le compte de ladite succession, le contenu de ladite maison, consistant en meubles, liqueurs, vins, verrerie, &c., &c.

Conditions comptant sur les lieux.

Aussi:

Le bail de la susdite maison, expirant le 12 décembre 1865. Termes et conditions pour le bail, l'acquéreur assumera le paiement du loyer à raison de ($30) trente piastres par mois, payable à l'expiration du bail c'est à dire, jusqu'au 12 décembre 1865, et paiera, comptant, le loyer depuis l'adjudication jusqu'au 20 mars 1863 à raison de ($30) trente piastres par mois, et si le bail se vend à bénéfice, l'acquéreur devra payer la différence comptant. 6 avril—9,13,17,18

AVIS JUDICIAIRES.

Isaac A. Smith et Thomas F. Patton vs leurs créanciers et les créanciers de Patton, Smith & Putnam, Smith & Putnam et Patton & Putnam.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,633—Avis est par le présent donné aux créanciers des insolvables dans cette affaire, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, que la cession des biens des dits insolvables est acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et qu'une assemblée des dits créanciers sera tenue en l'étude d'Adolphe Mazureau, notaire public en cette ville, samedi, le 26me jour d'avril 1861, à 10 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires desdits insolvables, et que George W. Christy a été nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et que toutes poursuites judiciaires contre leurs personnes et leurs biens doivent être suspendues.

Par ordre de la Cour, Bureau du Greffier, ce 13ème jour de mars 1861.

G. LUMINAIS, 14 mars—26 m, 5 et 13 av Député-Greffier.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans,—L'État de la Louisiane.—A tous ceux que ces présentes concernent, salut:—Attendu que Pierre Hubert a acheté à une vente publique faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite s'est adressé au Greffe de cette Cour où la dite vente fut enregistrée le cinquième jour de février de l'année 1861, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'État de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834;—Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées, au nom de l'État de la Louisiane et de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, de produire ici ... qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis, le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 18me jour de février de l'année 1861, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 6me jour de juillet de l'année 1860, dans l'affaire de Pierre Hébert et de Mme Élisabeth Antoinette Roux, veuve de J. J. Achille Brouet—No 13,837, du docket de cette Cour, laquelle vente, le dit Pierre Hubert a été rendu acquéreur pour le prix de deux mille piastres, payable comptant; mais l'acquéreur étant le demandeur dans la susdite affaire, et par la loi le privilège sur le prix de vente ... dans ... les taxes dûs sur la dite propriété.

Description de la Propriété:

Un lot de terre situé dans le faubourg Tremé, dans le Second District de cette ville, désigné par le No un de l'îlet No dix huit, compris entre les rues du Maine, Ste Anne, Galvez et Miro, d'après un plan tiré par Fueyo, le 6 de juin 1833, et déposé en l'étude de Félix Percy, notaire public en cette ville; le dit lot de terre mesure, (en mesure américaine) cinquante pieds, face à la rue Ste Anne, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant face sur la rue Galvez.

Ensemble les bâtisses et améliorations sur la dite propriété, ainsi que les dépendances sans exception ou réserve.

Témoin: l'Honorable JOHN W. PRICE, Juge de la susdite Cour, ce 26me jour de mars 1861.

G. LUMINAIS, 26 mars—avril 13, 26 Député Greffier.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—A tous ceux que ces présentes concernent, salut:

Attendu que madame Mary Ann Smith, veuve du Dr Ira Smith, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressée au Greffe de cette Cour où ladite vente fut enregistrée le vingt-cinquième jour de février de l'année 1861, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'État de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834;

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées, au nom de l'État de la Louisiane et de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis, le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 15me jour de février de l'année 1861, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 4me jour de janvier, de l'année 1861, dans l'affaire de John S. Wright vs Ross Augusta McDonough—No 14 3 4 du Docket de cette Cour, à laquelle vente la dite Mme Mary Ann Smith veuve du Dr. Ira Smith, s'en est rendue acquéreur pour le prix de douze mille six cent piastres [$12,600] payable de la manière suivante, savoir:

1o—La somme de trois mille six cent quatre vingt sept piastres et cinquante cents, [$3,687,50 cents] avec intérêt au taux de six pour cent depuis le 29 de décembre 1859 jusqu'au 31 de décembre 1860 et de huit pour cent depuis le 31 de décembre 1860, jusqu'au jour de la vente, trois piastres [$3] coût de procédé, cinq piastres frais de copie, d'acte d'hypothèque et les frais d'instance, comptant au moment de l'adjudication.

2o—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets garantis par hypothèque sur la propriété sus décrite, chacun de la somme de trois mille six cent quatre-vingt sept piastres et cinquante cents [$3,687.50 cents] datés du 29 de décembre 1857 et payables respectivement à deux et trois ans de date, portant six pour cent l'an depuis l'échéance jusqu'au paiement; que l'acquéreur sera tenu de faire assurer la dite propriété contre les risques du feu et en transférer les polices ainsi qu'il est stipulé dans l'acte d'hypothèque.

3o—Et la balance du prix d'adjudication, s'il y avait, comptant.

En conséquence l'acquéreur a payé au comptant la somme de quatre mille sept cent vingt-trois piastres et cinquante cents, ci ... $4,723 50

Et a assumé le paiement des deux billets ci-dessus décrits, chacun de la somme de trois mille six cent quatre-vingt-sept piastres et cinquante cents, et intérêt depuis la date jusqu'au jour de la vente, ou sept mille huit cent soixante-seize piastres et cinquante cents, ci ... $7,876 50

Montant de la vente ... $12,600 00

Description de la propriété:

Un terrain situé à l'angle des rues Remparts et Bienville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bienville, de la Douane et Bourgogne, dans le Deuxième District de cette ville, et ayant, mesure anglaise, quarante-deux pieds de face sur la rue des Remparts, par cent vingt-huit pieds de face sur la rue Bienville, de quatre-vingt-dix-sept pieds et sept lignes.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence en briques, à deux étages, couverte en ardoises, dépendances et appartenances.

Le terrain sus décrit fait partie des terrains primitifs quarante-sept et quarante-huit du plan dressé par J. Tanneseé, voyer, daté du 25 de juillet 1810 et déposé en l'étude de M. de Armas, alors notaire public en cette ville.

Ainsi qu'il appert de l'acte au rapport de H. B. Cénas, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 8 novembre 1856, portant vente par Ludwig Nathan Hemn au dit Wright.

Témoin: l'honorable John W. Price, juge de la susdite Cour, ce 13me jour de mars 1861.

15mars—E. LUMINAIS, Greffier.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC.—5 demi pipes, J. Faure & Co., 1848 pâle, 65 quart pipes J. Faure & Co, 1850 pâle et foncé, 15 " " A. Brillouel 1856 pâle, 10 barils do do 1851 pâle, 30 " Otard Dupuy & Co., 1857, 10 quarts " V. Leuoq fine champagne 1857, 10 " " Louis Le Bertral old fine superior 1805, 10 " " Ritboret fine champagne 1826, 20 " " Gibos 1795, 10 quart do 1795, EAU-DE-VIE ROCHELLE.—5 demi-pipes Pellevoisin 4me preuve pâle, 10 quarts Pellevoisin 4me preuve pâle, 15 barils do do, 15 quarts pipes G. V. Bernard de preuve pâle et foncé, 15 barils do do do, 15 quart pipes Hivert jr do do do, 40 quarts pipes Henry Mounier "Comète" de preuve pâle, 40 barils do do de preuve pâle. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, avril—15f 39 Vieille Levée.

EN débarquement du navire Resolute de Bordeaux: 50 caisses de 24 flacons confitures assorties, 5 do de 12 bouteilles raisins.

CONSERVES DE MARINE—4 caisses de 400 boîtes Bouillon au gras, ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Raymond Castille — see above.

Succession de prix.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 13 avril 1861, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

St-JOHN, nègre âgé d'environ 23 ans, homme de peine, cocher, ... qualités bien recommandées; ...

St-FRANK, nègre, âgé d'environ 30 ans, ... fortement recommandé.

Termes et conditions—La moitié comptant; le reste à 6 mois de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt l'an, garantis par hypothèque sur les esclaves et endossés à la satisfaction du vendeur.

L'acte de vente pardevant A. Ducros, notaire public. 11 avril

Vente positive pour payer une dette.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, treize avril 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

FANNY, mulâtresse, âgée d'environ 23 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse ordinaire, parfaite domestique et femme de chambre, bien disposée, fortement recommandée.

Conditions, comptant.

L'acte de vente pardevant Magner, notaire public. 11 avril

Cuisinière, Blanchisseuse et repasseuse.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, treize avril 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

JULIE, négresse, âgée d'environ 36 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, gardienne d'enfants et bonne à tout dans une maison. Ensemble, ses deux enfants—MARIE, âgée d'environ 8 ans et JOSEPH, âgé d'environ 4 mois. Ces esclaves sont pleinement garantis et fortement recommandés.

Conditions, comptant.

L'acte de vente pardevant F. Percy, notaire public. 11 avril

Blanchisseuse et repasseuse.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, treize avril 1861, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

HARRIET, négresse, âgée d'environ 27 ans, elle est bonne blanchisseuse et repasseuse, excellente gardienne d'enfant et bonne à tout dans une maison. Ensemble, son fils WILLIAM, âgé d'environ 5 ans. Ces esclaves sont garantis contre les vices et maladies prévus par la loi.

Termes et conditions—La moitié comptant, le reste à 6 mois de crédit avec 8 pour cent d'intérêt l'an pour de bonnes acceptations en ville. 11 avril

Bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 13 avril 1861, à 10 heures, il sera vendu, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs—

ELIZABETH, négresse, âgée d'environ 29 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bon sujet, fortement recommandée, élevée ici.

Conditions—Comptant 11av

Magasin et Maison en briques, à trois étages, face au fleuve, près la Presse à Coton de la Levée.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 13 avril 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

Un lot de terre situé dans l'îlet compris entre les rues Levée, St Ferdinand, Casacalvo et Montaigut. Il a 24 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Levée, sur environ 85 pieds 10 pouces de profondeur. Ensemble, les bâtisses y érigées consistant en un magasin et maison en briques, à trois étages, contenant un magasin au rez-de-chaussée, quatre chambres au second étage et une grande chambre au troisième étage, cuisine, citerne, etc., &c. La propriété sera vendue sujette à un bail qui expire à la vente.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de $300 chacun, datés du 11 mars 1860, à un et deux ans de date et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir de la date. L'acquéreur devra assumer l'intérêt en outre du montant de l'adjudication.

Pour le reste, comptant.

L'acte de vente pardevant F. Percy, notaire public. 9avril

Esclaves de confiance.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 13 avril 1861, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal pour clore un règlement—

LOUISE, négresse âgée de 45 ans, bonne cuisinière de famille et parfait sujet, ensemble, JOSEPH, son fils mulâtre âge de 13 ans, parfait domestique de maison, sachant tout faire. Les dits esclaves sont bien recommandés et garantis des vices et maladies prévus par les lois.

Conditions—La moitié comptant et le reste à un crédit de 6 et 12 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur, garantie par hypothèque sur les dits esclaves et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. 9 avril

Ilet de terre haute à un très long crédit.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur

SAMEDI, treize avril 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal—

Un bel îlet de terre, faisant autrefois partie de la propriété de Hopkins, tout près de la rue St Bernard, borné par les rues Force, Verlin, New Orleans et l'Avenue de Londres. Aussi un terrain triangulaire, vis-à-vis. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la vente.

Termes et conditions—L'acquéreur assumera les paiements des billets comme suit $216 le 27 mars 1862, $246 le 27 mars 1863, $216 le 27 mars 1864, avec intérêt au 27 mars 1860 au taux de 6 pour cent par an; la balance comptant.

Les actes de vente par devant E. J. Gottschalk. 9 avril

Trois Terrains de valeur sur les rues Marigny et Moreles, tout près du dépôt du rail road du golfe du Mexique.

HUIT ANS DE CRÉDIT.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 13 avril 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal—

Trois lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bons Enfants, Marais et Marigny, désignés par les Nos 3, 4 et 9. Les lots Nos 3 et 4 mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Morales sur environ 120 pieds de profondeur. Le lot No 9 a 23 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 120 pieds, conformément au plan qui sera exposé à la vente.

Termes et conditions—Un cinquième comptant et la balance à un crédit de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ans, en billets dont les acquéreurs à leur propre ordre garantis par hypothèque sur lesdites propriétés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date à leur échéance, les dits billets seront payés si après échéance ... frais de poursuite ... taux de huit pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant MM. Magner & Gottschalk notaires publics. 8 avril

Succession de Marie Modeste Levasseur, veuve de feu M. T. Chabot, Mme F. Finiance et Charles Chabot et als.

VENTE POUR OPERER UN PARTAGE

Maisons dans les rues de la Paix et Casacalvo.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

LE 13 avril 1861, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 du courant, par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, dans la susdite affaire, pour opérer un partage entre les héritiers, les propriétés ci-après décrites:

UN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues la Paix, Moreau, François et Casacalvo, ayant 36 pieds 10 pouces de face à la rue la Paix, sur 137 pieds de profondeur, avec les bâtisses y érigées consistant en une maison ayant quatre chambres, des cabinets, galerie, &c., une cuisine basse, en briques deux chambres, &c.

UN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Casacalvo, Grands Hommes, Enghien et Frères, ayant 35 pieds de face à la rue Casacalvo, sur 120 pieds de profondeur, au pied français, ensemble, deux maisons, ayant chacune quatre chambres, des cabinets, galerie et une cuisine, &c.

Conditions—Le tiers comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an de la date à l'échéance.

Termes et conditions—Un tiers comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant M. P. Lacoste, notaire public, aux frais des acquéreurs. 11mars—21,30, 6,13avril

Succession de feu P. Gardner.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 18 mai 1861, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 11 avril 1861, dossier de la Cour No 17,578, pour le compte de la dite succession—

FANNY, négresse, âgée d'environ 55 ans.

Termes et Conditions—Un tiers comptant, le reste à 3 et 6 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur l'esclave vendue, et portant 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance, à raison de 8 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant A. Ducros, notaire public. 13avril—25, 4,11,18mai

Succession de Louis Vinet—No 17,445,

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,

Bureau No 90, Passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 6 mars 1861, il sera vendu pour le compte de la susdite succession, samedi le treize avril 1861, à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—

UN lot de terre désigné par le No 4, de l'îlet compris entre les rues Esplanade, Miro, Quartier et Galvez, mesurant 30 pieds de face à la rue Esplanade, sur 98 pieds 6 pouces de face à la rue Miro; il existe sur ce lot une maison basse couverte en ardoise, contenant cinq chambres, une cuisine à étage couverte en ardoise, contenant quatre chambres, et autres améliorations.

Conditions—Un quart comptant, le reste à un, deux et trois ans, en billets garantis par hypothèque sur la dite propriété, portant six pour cent d'intérêt du jour de leur date, et huit pour cent après échéance comme clause pénale. L'acquéreur remboursera au prorata la prime de l'assurance qui existe sur les bâtisses, tiendra les dites bâtisses assurées jusqu'à parfait paiement des billets et transférera la police d'assurance à l'administrateur de la succession.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public. 12mars—30,28, 5,12 et 13 av.

MAISON J. J. ALBERT,

33, rue de Chartres 33,

Chapellerie Fashionable.

Articles Civils et Militaires.

Importation directe de France.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, l'assortiment le plus varié et le plus beau qui ait encore été importé, savoir:

Chapeaux de Soie, montés sur soie, garniture adhérente remarquablement légère. do dito Windsor, montés sur liège, imperméables à la transpiration. do de Casimir et Castor apprêtés de toute couleur. do de Feutre souples, de toute forme et de toute couleur. do de Castor souples d'une finesse et d'une légèreté extrême et de toute couleur. do Magenta, Andalous et Solférino, articles tout nouveaux. do de Pailles de toute espèce doublés en soie. do et Casquettes de tout genre pour enfants. do d'habitations, Hammacks, Campêches et Panamas. do d'Amazones de tout genre.

Il fait sur commande et à la mesure exacte de la tête: Képys pour militaires de tout grade et tels que les portent les différents régiments de la garde Impériale de France.

Comme par le passé les fashionables de la ville et de campagne pourront commander chez lui toutes espèces de coiffure à la mesure exacte de la tête, d'après le conformateur; ces chapeaux seront faits par les meilleurs ouvriers ... de Paris.

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus varié de chapeaux et casquettes à des prix très modérés.

—EN DRAWBACK—

Chapeaux souples gris pour l'exportation, en caisses et par douzaines. J. J. ALBERT, 33, rue de Chartres

MAISON DREZ,

CHAPELLERIE FRANÇAISE

Articles Civils et Militaires,

61, rue de Chartres.

Kepys militaires de tous grades, faits sur ordre et à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur.

Chapeaux de soie de tous genres, adhérent, remarquables par leur légèreté;

Casimirs noirs, superfine;

Souples hommes et enfants de tous genres, Mauves Victoria, Talbot, Monkow, castors bruns et gris,

Crickets master piece;

Chapeaux souples, Malakoffs soie et brune;

Magenta et Adalbert, articles nouveaux;

Assortiment de casquettes;

Spécialités pour enfants, Andalous et Tudors en velours, feutres gris et noirs ornés velours et plumes, des genres les plus nouveaux, sortant des meilleures maisons de Paris;

Casquettes drap et velours pour hommes et enfants, pour voyages, en soie très légères pour l'été;

Outre son importation directe de chapeaux de soie, tous de qualités supérieures, la Maison Drez étant pourvue d'employés de premier ordre, ayant longtemps exercé dans les premières maisons de Paris, est toujours prête à faire sur ordre, des chapeaux que le goût délicat se ... et de plus le plus prompt délai. 23juin—1an

GRAINES—FICELLE &c.—130 barils graines de Canaries, 150 boucauts Sorgho, 20 barils nasturtium, 35 caisses chanvre 3 ... & cône ... 130 caisses semences, 150 sacs amandes, 15 caisses semences, à vendre par FRAGGIO & VIOSCA, Jr. 5mars No 62 et 64, rue Vieille Levée.

ATTENDU incessamment par le navire Resolute, de Bordeaux:—50 barriques vin rouge bon ordinaire, 50 caisses vin rouge, Haut Sauterne, supérieur, 50 do vin blanc, Haut Brion, 50 do fruits au jus, Lafaurie. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71 Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Propriété rue des Français.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur,

No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 13 avril 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues des Français, Champs-Élysées, Victoire et Moreau, mesurant 33 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue des Français, sur environ 98 pieds 9 pouces de profondeur, côté des Champs-Élysées et 97 pieds 6 pouces 5 lignes du côté opposé; le lot forme l'angle de la rue Moreau de 17 pieds, sur une seconde profondeur de 21 pieds 3 pouces 6 lignes; ensemble les édifices qui y sont construits, savoir, une grande bâtisse en briques, le rez-de-chaussée établi en un chantier de charronnage et une forge. L'étage supérieur divisé en 12 chambres, et verandah sur la rue, une grande pièce ouverte à l'usage des ouvriers; dans la cour, hangar, fours, trois chambres, deux grandes citernes, latrines, puits, &c.; loué à $60 par mois. Voir le plan à la Bourse des Négociants.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt par an de date, et 8 pour cent l'an, à partir de leur échéance et garantis par hypothèque.

Acte de vente pardevant F. Percy, notaire public. 8 avril

PAR CHAS. E. FORSTALL, encanteur,

IL sera vendu, le samedi, treize du courant, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal—

La mulâtresse MANETTE alias MARIA, âgée d'environ 21 ans, sachant très bien laver, faire assez bien la cuisine et bonne domestique.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à six mois ... en un billet portant hypothèque, sans intérêt.

Acte de vente par devant J. Agaisse, notaire public. 11 avril

Propriétés sur les rues Morales et les rues Urquhart.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur,

No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi treize avril 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane:

Un lot de terre mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Morales, sur 140 pieds de profondeur, entre Champs Elysées et Français. Ensemble une maison neuve de deux chambres, galerie sur le côté, avec cuisine, cabinet, galerie derrière et cabinet, hangar, citerne, puits, latrines, &c.

Trois lots de terre désignés par les Nos 1, 2 et 3.

Le lot No. 1 mesurant 30 pieds de face à l'Avenue Washington, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Urquhart.

Le lot No. 2, attenant au précédent, mesure 30 pieds de face à l'Avenue Washington, sur 90 pieds de profondeur. Ensemble une construction.

Le lot No. 3, attenant à la profondeur des lots ci-dessus, mesure 60 pieds de face à la rue Urquhart, sur 60 pieds de profondeur. Ensemble une maison de deux chambres, galeries devant et derrière, avec cabinet, cuisine, chambre à domestiques, puits, latrines, &c.

☞ Voir les plans à la Bourse des Négociants.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit, en billets portant six pour cent d'intérêt de date par an et garantis par hypothèque. 12 avril

Jolie maison de famille et deux terrains formant l'encoignure des rues Remparts et Douane—Vente sans réserve, avec le consentement des parties, pour opérer un partage,

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

C. E. GIRARDEY, Encanteur,

Bureau, rue des Magasins, No 37.

IL sera vendu à l'enchère publique, SAMEDI, 20 avril 1861, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, dans la rue Royale et le Passage de la Bourse, entre les rues Canal et Douane, avec le consentement des parties, une jolie résidence de famille, savoir—

DEUX TERRAINS, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent désignés, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bienville, Douane et Bourgogne. Les dits terrains ont 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue de la Douane, sur une profondeur à l'arrière à la rue des Remparts, de 127 pieds 10 pouces 3 lignes.

Les bâtisses comprennent une maison basse, en briques, parfaitement subdivisée et avec mansarde, ayant un large corridor, deux salons, trois chambres à coucher, et plusieurs chambres à coucher dans la mansarde; une grande cuisine, en briques, à deux étages, une grande cour pavée et ombragée par un grand figuier, un grand nombre d'arbres fruitiers; et enfin tous les appartements de la maison du maître réunissent le confort à l'élégance.

Possession en sera donnée le 1er juin.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et à 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an, de leur date à l'échéance et, en cas de non paiement à l'échéance, à 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur devra faire assurer les bâtisses et transférer la police au vendeur jusqu'à ce que le premier billet soit payé.

Les billets devront être divisés au gré de l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant O. de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Succession de William Pybus, décédé, No 17,869—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Vente d'excellents trotteurs et embleurs, montre, épinglette en diamant et meubles.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

C. E. Girardey, encanteur,

Bureau, rue des Magasins No 37.

MERCREDI, 17 avril 1861, à midi, il sera vendu, à la résidence de feu William Pybus, sur "Hippodrome Crossing," par ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District, en date du 5 avril 1861, les chevaux, &c., suivants, appartenant à ladite succession, savoir—

1—Un cheval bai appelé "Mohawk", trotteur, 2.43, haut de 15 mains, âgé de 7 ans.

2—Un cheval bai appelé "White Stocking", embleur, 2.41, haut de 15 mains, âgé de 7 ans.

3—Un étalon gris, trotteur, appelé "Young Morgan" 2.49, haut de 15 mains et demie, âgé de 7 ans.

4—Un cheval sorel de 8 ans.

5—Un cheval bai âgé de 10 ans.

6—Une vache à lait, jeune vache et veau.

7—Buggy 2 jeux de harnais, selles skeleton wagon, 1 milkey tool, 1 vieille charrette.

—ÉGALEMENT—

1 montre en or, 1 épinglette en diamant, et un lot de meubles.

—ÉGALEMENT—

Une écurie neuve bâtie sur le "Mechanics and Agricultural Fair Ground", ayant 95 pieds sur 23.

Conditions—Comptant 6 avril

Très belle résidence de campagne, propriété de prix, située sur le chemin de fer de Carrollton, à Greenville, à côté de l'institution de demoiselles de Mme Macé. Vente à longs termes, un faible paiement au comptant,

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur,

Bureau, No 11, Commercial Place.

IL sera vendu à l'encan, samedi 20 avril 1861, à midi, à la Bourse St-Charles—

Cette jolie résidence cottage située à Greenville, dans l'îlet compris entre les rues Nayades, des Pins, Carrollton et Lower Line, ayant 120 pieds 10 pouces de face à la rue Nayades, sur 120 pieds de profondeur à la rue des Pins et 365 pieds de la rue d'autre ligne latérale.

La propriété est améliorée par un grand cottage [élévation d'environ 10 pieds] sur de solides fondations en briques, contenant, sur le rez-de-chaussée, une grande salle à manger, chambre à coucher, office, cuisine, etc.; au-dessus, un large salon à deux, ... sept chambres à coucher; ... avec des appartements ...

Les arbres et les fleurs en pots ne seront pas compris dans la vente.

Les personnes qui désireraient visiter la propriété pourront le faire n'importe quand, avant la vente, de Greenville.

Conditions—Un quart comptant; le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente à l'échéance, avec privilège de vendeur et les primes d'assurances.

L'acquéreur devra faire assurer les bâtisses pour $4,000 et transférer la police au détenteur des billets.

La propriété sera livrée le 1er juillet ou plus tôt si le vendeur le désire.

L'acte de vente pardevant S. Magner, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 1er av

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangements pour le printemps.

POUR le lac, aller et retour, (le même jour) vingt-cinq cents.

Achetez les billets au bureau, au-dessus du dépôt.

—DÉPART DES CHARS—

—DE LA VILLE—						—DU LAC—				
4½	h. A. M.	char à cheval.			6 h. A. M.	convoi à vapeur				
6¼	do	do convoi à vapeur.			7	do	do	do	do	
7½	do	do	do	do	8	do	do	do	do	
8½	do	do	do	do	9	do	do	do	do	
10	do	do	do	do	11	do	do	do	do	
Midi		do	do	do	1 heure P. M.	do	do	do	do	
2 heures P. M.	do	do	do	do	2½	do	do	do	do	
3½ do (malle)	do	do	do	do	5	do	do	do	do	
4½	h. P. M.	do	do	do	6	do	do	do	do	
5½	do	do	do	do	7	do	do	do	do	
6½	do	do	do	do	8	do	do	do	do	
7½	do	do	do	do	9	do	do	do	do	
8½	do	do	do	do	9½	do	do	char à cheval.		

Voyages extra ou spéciaux, pendant la nuit (s'adressant au conducteur) prix.....$3.

Le convoi à vapeur s'arrêtera à la station de Gentilly, quand on le demandera, excepté dans les voyages de la malle.

Des omnibus partent toutes les cinq minutes de la rue du Canal pour le dépôt.

G. PANDELY, 30mars— Surintendant.

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois pour passagers partent tous les jours du dépôt, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia,—le convoi de la malle à 7 30 A. M. et le convoi Express à 7 P. M. Tous ces trains de voie avec toutes celles du Nord et de l'Est, et l'on vend des tickets pour toutes les principales villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Temps pour aller à New-York, trois jours et 16 heures, prix, $46.—Pour plus de détails, s'adresser au General Ticket Office, rue du Camp No 118.

Le fret est reçu au dépôt, au pied de la rue Calliope, jusqu'à 3 h. 30 P. M., tous les jours, les dimanches exceptés.—La Compagnie n'est pas responsable des pertes occasionnées par l'incendie.

Le convoi d'excursion à Magnolia partira SAMEDI à 4 heures P. M. F. B. WILLIAMS, 3nov Surintendant-Général

WHISKY—30 barils vieux whisky Bourbon. 10 caisses London Old Tom gin. 40 caisses Calhoun whisky. 100 caisses Voldhees shiedam schnapps. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 4avril—15f 39, Vieille-Levée.

AVIS

Aux amateurs de vins de Bourgogne.

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne pour l'Etat de la Louisiane, nous avons l'honneur de les informer que les clos de ROMANÉE CONTI, CLOS-VOUGEOT, CHAMBERTIN, et autres, ne peuvent être authentiques si le bouchon des bouteilles n'est revêtu sur ses parties latérales de la marque à feu de la Compagnie des Grands vins.

Déjà des envois sont arrivés à la Nouvelle-Orléans, et du faux Clos-Vougeot ont été vendus audessous du prix auquel M. Ouvrard, SEUL PROPRIÉTAIRE du VIGNOBLE, les livre à la compagnie.

On ne peut se procurer ces produits sans l'intermédiaire de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne.

Nouvelle Orléans, 19 septembre 1860.

LAFFITTE & DEFFARGE, 11sept No 133, rue Royale

Cigares de la Havane.

UN grand assortiment complet de cigares de la Havane, comprenant Londres, Regalia de Londres, Regalia Britanica, demi Regalia, Regalia moyens, à Regalia, Brevas, Operas, Conchas, Presseés, Impériales Comerciales, Millares, et un grand nombre d'autres des marques suivantes: Partagas, Cabanas, Rittes, Cabarges, Intimidad, Caballero, Gordo, Wittes, Ojeda, Washington, Nico Mona, Globo, Meridiane, Rez del Bejucal, Cervantes, Tres Hermanes, El Naranjo Bandera de Carriaria, American Flag, &c. &c., constamment en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, rue Vieille 19mars Levée, No 46, entre Douane et Bienville.

Avoine noire de Prince Edward Island

2000 boisseaux, en débarquement du navire Columbia et à vendre, en lots, au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & Co. 12 sept 75 et 77, Vieille-Levée, coin Conti

TRUFFES et Pâtés truffés—300 demi boîtes truffes noires du Périgord; 1,000 quarts boîtes pâtés truffés assortis. A vendre par S. D. GRATIAA & Co 26mars 20, rue Douane

FRAISES au jus—50 caisses fraises au jus. A vendre par S. D. GRATIAA & Co., 26 mars 20, rue Douane

CHATEAU LEYA—150 caisses vins de Leya aîné, propriétaire, bouteilles et demi bouteilles. A vendre par S. D. GRATIAA & Co., 26mars 20, rue Douane

PETITS POIS VERTS de Brant—36 caisses de 50 boîtes; 50 caisses de 100½ boîtes. A vendre par HENRY VALETON & Co, 7mars 27, 29, 31, rue Bienville

CHAPEAUX! CHAPEAUX!—5 caisses Chapeaux de paille, à vendre par FIAGGIO & VIOSCA JR, 26 mars No 62 et 64, rue Vieille Levée.

Coutellerie.

REÇU par l'Adelaide Bell—Un magnifique assortiment de coutellerie anglaise, consistant en canifs de tous genres, ciseaux, pour dames, boîte à broder, dite pour coiffeurs. A vendre chez LION & ANDRÉE, 11mars coin Bienville et Royale

REÇU par le steamship Habana, de la Havane—10 caisses morue d'Ecosse; 10 tambours sardines, &c.; 40 caisses olives de Séville. A vendre par F. SANCHO, No 209, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St. Philippe.

EN magasin et à vendre par ... 7 sacs amandes d'Ivice, ... safran en balles, ... pipes cognac extra C. C. G. ... do (Sirop), do do Ste-Croix, do do Martinique et Figuières, do W. Rhymeth.

25 pipes madère, ... A vendre par F. SANCHO, No 209 rue Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe.

CIGARES de la Havane—... [illegible]

SARDINES à l'huile—40 caisses de 100½ boîtes; ... A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 39, Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RÉSERVE

100 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

60 caisses Chapeaux pour hommes et enfants,

ET

75 lots Chemises, Caleçons et Linge fait.

PAR E. ROGER & Co., encanteurs.

SAMEDI, 13 avril, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée:

100 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants.

AUSSI

60 caisses chapeaux assortis feutre et paille pour hommes et enfants.

ET

75 lots chemises, caleçons et linge fait.

Conditions à la vente 12 avril

Vente positive et sans réserve.

Vermouth, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

SAMEDI 13 avril 1861, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin Nos 147 et 149 rue Royale, entre les rues Toulouse et St Pierre, pour compte de qui il appartiendra:

146 caisses vermouth Corradi & Cie, importées par le navire Trenton.

—AUSSI—

17 damejeannes vieille eau-de-vie de Cognac, 8 do vieux rhum de la Jamaïque, 175 caisses vin rouge St-Julien, 21 paniers de champagne E. Perrier, 1½ bouteilles, 65 caisses cerises à l'eau-de-vie, 30 do absinthe E Pernod 11 avril

Vins de Catalogne, Porto et Madère,

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 ½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin Nos 147 et 149 rue Royale:

50 demi-pipes vin de Catalogne, importés par le navire Laura, venu de Barcelone, 6 quarts de pipes vin de Macère, 115 huitièmes do do, 25 quarts do vin de Porto. Conditions à la vente. 13 avril

Articles de paille, de mode.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI, 13 avril 1861, à 11 heures du matin, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, dans la rue des Magasins, No 47, par ordre des gardiens du port de la Nlle Orléans,

55 caisses articles de paille, de mode et assortis pour dames, garçons, dames et demoiselles. Ces articles seront avariés sur le brick Empire, capt. Steen. Conditions, comptant

Cotons 10¼, à drape avarié, pour drap; Chaussons

PAR M. BARNETT jr, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, à 10 heures, à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues Chartres et St-Louis—

20 caisses souliers assortis, 1 do coton blanc 10¼, pour drape, 500 douzaines bas et chaussons assortis, Et un assortiment général de marchandises sèches. A midi—Meubles 13av

Trois cent cinquante colis et lots de Marchandises sèches étrangères et du pays.

PAR VINCENT & CO.

IL sera vendu, samedi, 13 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 23—

350 pièces barèges anglais, 300 lots de bandes doubles brodées, 5 caisses toiles d'Irlande, ... 5 balles jeans épais du Kentucky, ... Et un ... des ... avariés

Eaux-de-vie françaises, vins, sardines, fruits au jus et à l'eau de vie, Bourbon whisky, &c.

PAR BERNARD TURPIN.

MARDI, 16 avril 1861 à 10 ½ heures A. M. il sera vendu à l'encan au magasin de l'importateur M. T. B. Blanchard, No 39 rue Vieille Levée—

300 futailles eau de vie de Cognac et de Rochelle en ½, ¼ et ⅛ de pipes, des marques suivantes: J. Faure & Co, V. Leuocq 1825; Louis Lebertre 1805; A. Brillouin, Otard, Dupuy & Cie 1857, Ritboret, Gibos, Hennessy & Brillet, Henry Mounier, Hivert Jr, G. V. Bernard & Co; Henry Mounier. Chez Macé et Cie en Douane.

40 barils vieux whisky Bourbon, 300 caisses vin rouge St Julien, 100 caisses vin rouge Château Margaux, 200 do Cos d'Estournel, 250 vin blanc Haut Barsac, 125 fruits assortis et fraises au jus, 300 paniers champagne B. et E. Perrier, grandes et petites bouteilles, 175 caisses fruits assortis et cerises à l'eau-de-vie, 100 do cornichons, 100 do Schiedam Schnappe, 10 quarts de pipe vin de Porto, 150 caisses sardines à l'huile, 10½, 100 do do 10¼.

Conditions à la vente

Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente. 4 avril

La barge Kate à l'encan.

PAR H. M. VAN SOLINGEN & Co. encanteurs, Bureau, No 41, ...

IL sera vendu à l'encan, samedi 13 avril, à 10 heures A. M., au Nouveau Bassin, près du port Magasin, la BARGE KATE, de la Nouvelle-Orléans, ... semble avec son tackle appareux, ... Sa capacité est de trente 29/90 tonneaux.

Conditions—La moitié comptant et la balance à 60 jours de crédit, par billet approuvé par le vendeur. 10avril

Meubles, porcelaine et verrerie, bijoux, montres, fusils, pendules, etc.

PAR EDWARD S. AUDLER, Encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse, No ...

LUNDI, 15 du courant à 11 heures du matin, il sera vendu au bureau, dans le Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville—

Un beau lot de meubles porcelaine verrerie bijoux, ... fusils, ... chaises, tables, ... pendules, bijoux, montres, fusils, etc.

—ÉGALEMENT—

Un magnifique buffet en bois de rose, à dossier en marbre et étagère.

Conditions—Comptant 12 avril

Succession de feu Valery Armant, pour effectuer le partage entre tous les héritiers majeurs.

DU consentement de tous les héritiers, il sera vendu publique, sur les lieux, le SAMEDI, 20 avril 1861, à 10 heures A. M., les esclaves suivants, savoir:

1. JEAN-LOUIS, charretier, âgé de 47 ans.
2. NOEL, charretier, âgé de 42 ans.
3. PARIS, nègre de champ, âgé de 44 ans.
4. FRANÇOIS, tonnelier, âgé de 43 ans.
5. LUCIEN, mulâtre, apprenti tonnelier, âgé de 17 ans.
6. CHARLES, domestique âgé de 11 ans.
7. DOROTHÉE, négresse de 37 ans, blanchisseuse et repasseuse, et ses quatre enfants, Victorine, âgée de 9 ans, domestique, Annette, âgée de 4 ans, Sébastien, âgé de 2 ans, et Delphine, âgée de ...
8. MARGUERITE, négresse, cuisinière, âgée de 33 ans (en peine, ou à la maison), et ses deux enfants, Marie, âgée de 4 ans, et Marcel, âgé de 3 ans.
9. ODILE, garde-malade, âgée de 3 ans
10. DELCY, bonne boulangère, âgée de 58 ans.
11. ROSA, domestique de maison, âgée de 16 ans.
12. ... 2 chevaux, 38 moutons, 12 vaches, ... une charrette à cheval, 2 aquilant, une charrette à bœufs.

Termes et conditions—Comptant.

ANT. WEBRE, encanteur. Paroisse St Jacques, 6 avril 1861 13avril—

CORAIL ET BIJOUX A PRIX REDUITS.

M. P. N. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à soulager de la migraine et des douleurs qui proviennent de la trop grande abondance et de l'acreté du sang.

Il a également reçu un magnifique assortiment de JOUE FINS, D'ARTICLES D'ORFÈVRERIE en tous genres et montres de prix, de pendules, etc. à moins de se défaire rapidement son stock, M. Rivera a opéré une très forte réduction dans ses prix. Il invite le public à visiter son magasin.

RESTAURANT des ETATS-UNIS

Au Lac Pontchartrain.

Le soussigné, successeur de Leclerc, à l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il ouvrira son établissement ... 10 mars courant.

Cette maison, nouvellement réparée et agréablement située, se laisse, rien à désirer aux personnes ... Il offre de plus exquis, et la cuisine, dirigée par Charles Dejean, du Restaurant ... dégustée par les amateurs ...

Les amateurs y trouveront un assortiment de vins et liqueurs. De tout à des prix très modérés.

4mars—snn EMMANUEL PERODAT

Pistolets Lefaucheux.

HEBERT & ESCOUSSE,

131, rue de Chartres,

ONT reçu par le Catawba quelques pistolets Lefaucheux, petit et grand, de même que des Carabines Revolver, cartouches pour les divers calibres. 2mars

Résilles! Résilles!

ET COIFFURES DE BALS,

A vendre chez O LELIEVRE & Co

174, rue Royale

Reçu de Paris par la voie de New York

6 douzaines Résilles or Solferino, de $ à réduites à $3. 10 do or Magenta, de $ réduites à $3 50.

15 douzaines Résilles or et velours, de $12, réduites à $4 50.

10 douzaines Résilles soie et chenille, de $5, réduites à $1 35.

Un magnifique assortiment de Coiffures de Bals depuis $1, jusqu'à $5.

MAGASIN DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Moquette, velours, Wilton et Bruxelles; DE LA TOILE CIRÉE de 3 à 24 pieds de large; nattes, droguets anglais et toiles damassées pour dessus de tables.

Abat-jour, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de cocos pour bureaux, couvertures de tables et de piano, &c., à bas prix.

3 fév—sm A. BROUSSEAU & Co

CHANGE à vue ou à terme—Sur Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nantes, Rouen, Havre, Nancy, Lyon, Mulhouse, Amiens, Strasbourg, Metz, Nîmes, Arles, St-Etienne, Montpellier, St-Quentin, Valenciennes, Tarbes, Pau, Bayonne, La Rochelle, Angoulême, Agen, Périgueux, Rennes, Brest, Orléans, à vendre par 1m C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale

AMANDES! AMANDES!—125 balles amandes du Languedoc à coques tendres. A vendre par 5avril—6f B. TURPIN, 85 Vieille-Levée.

MAGNOLIA WHISKEY de M. Pike, 25 barils à vendre par B. TURPIN, 85, Vieille-Levée. 5avril—6f

CHANDELLES de Paraffine patentées de Meucci, 100 caisses, 4, 5 et 6 à la livre, à vendre par 5avril—6f B. TURPIN, 85 Vieille-Levée.

INDIGO de Guatemala et de Manille, 5 suroes Guatemala 1re qualité, 5 caisses Manille première qualité. 5avril—6f B. TURPIN, 85 Vieille-Levée.

VIN rouge—40 barriques château Latour, Médoc, 64 do Montferrand, 64 do château Bouneau, 20 do Grand St Lambert—en débarquement de la barque Active, arrivée de Bordeaux. A vendre par X. LAMBERT, 1er avril rue des Magasins, No 52.

ATTENDU incessamment par le Fanny Ealer, de Marseille:

600 paniers huile, Fiagiol, 3fonces, 400 do do 11onces, 400 caisses vermouth, Noilly, Prat & Co, 100 do maraschino Poutigues, 100 do anchois à l'huile et olives farcies, 25 estagnons eau de fleurs d'oranger, supérieure, 200 caisses eau de fleurs d'oranges et moyens modèles, 70 balles bouchons pointus, longs.

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 7 fév 17, Vieille Levée.

MUSIQUE,

Maison T. E. Benoit,

SOURDES & CHASSAIGNAC

Successeurs,

MUSIQUE NOUVELLE!!!

GRAND ASSORTIMENT

Toutes les nouveautés!

LE PARDON!

FAUST!

HERCULANUM

ORGUES A MANIVELLE.

FLANDRY & CHAMPAUX

DEPOT DES

PIANOS DE PLEYEL

Et d'autres facteurs en réputation à Paris.

Ventes à des conditions libérales à l'institution Chapeaux, ... Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny.

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

PIANOS de HERZ et de PLEYEL.

AGENT de la maison du Herz, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle de Paris, et des instruments de MARTINE de HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES, possède les prix médaille de premier choix.

HOPITAL HAYES

Ci-devant Hospital LUXEMBOURG,

POUR toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. Par un RUE DES CHAMPS ELYSÉES, entre ... Il est un des plus établis de la ville, ... l'Hôpital ...

—Conditions—

Salle ... $1.00 par jour. Salles particulières ... Chambres particulières ...